

ILS APPELLENT À UN VOTE MASSIF

Les ministres en «campagne» à Sétif !

PAGE 5

LÉGISLATIVES DU 10 MAI 2012

La classe politique algérienne joue son sort

PAGE 5

ISSN : 1112-7449

MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION *Libre*

N° 1566 Mardi 8 mai 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

BAB EL-ASSA (TLEMCEM)



12 quintaux de kif saisis

PAGE 24

67 ANS APRÈS, LA MÉMOIRE SE SOUVIENT DES MASSACRES DU 8 MAI 1945



TOUS CONTRE L'OUBLI !

Page 4

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

CE QUI POURRAIT CHANGER AVEC HOLLANDE



Page 3

CRISE ÉCONOMIQUE EN ESPAGNE



Un millier d'Algériens sont revenus

Page 5

POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DES LÉGISLATIVES 2012

La Gendarmerie nationale déploie tous les moyens nécessaires

Page 5



42%

des investisseurs britanniques croient que la zone euro va se diviser au cours des cinq prochaines années, a indiqué une étude réalisée par Lloyds TSB International Wealth.

732

saisines, dont une vingtaine ont été transmises au parquet, ont été tranchées par la Commission nationale de supervision des élections législatives (CNSEL) depuis le lancement de la campagne électorale le 15 avril dernier, a indiqué dimanche son président.

36

insurgés ont été tués par les forces afghanes, soutenues par les troupes internationales dirigées par l'Otan, au cours des dernières 24 heures, a annoncé samedi le ministère afghan de l'Intérieur

Le constat de Ksentini



Un pays dont les citoyens vont aux urnes "est nécessairement un pays qui avance et dont la santé morale est au niveau requis", a indiqué, dimanche à Alger dans un communiqué, le président

de la Commission nationale consultative de protection et de promotion des droits de l'homme (CNCPPDH), Farouk Ksentini. "Ceux qui s'abstiennent volontairement de voter me rappellent le malade qui

considère qu'il est de son droit le plus strict de refuser de se soigner, mais qui s'inquiète de ne pas guérir à temps rapproché", a avancé M. Ksentini.

Répondant aux critiques émises par certains partis politiques et des associations suite à ses précédentes déclarations sur l'opportunité de rendre le vote "obligatoire" sous "peine d'une amende civile symbolique même en cas de récidive", M. Ksentini estime que "le vote est un acte citoyen par excellence même pour exprimer un refus, car l'abstention est le signe de l'indifférence

tandis que le vote blanc ou nul est celui du mécontentement que l'électeur doit manifester chaque fois qu'il le ressent". "L'effet salutaire (de cette élection) est celui d'empêcher ceux qui sont élus par le seul jeu de l'abstention massive, de se réclamer d'une légitimité dont ils ne disposent pas en réalité", a ajouté M. Ksentini. Rappelant que des générations d'Algériens se sont "battus" pour avoir le droit de voter "librement", M. Ksentini considère qu'il est "inconcevable d'oublier leur combat qui a souvent tourné au sacrifice".

Ils se déguisent pour libérer un panda



Pour ne pas que les pandas s'habituent et s'attachent aux humains, les chercheurs ont trouvé une parade. Jeudi dernier, alors qu'un panda géant devait être libéré dans la réserve naturelle chinoise de Wolong, quatre hommes ont enfilé leur costume pour que le petit Tao Tao goûte

à la vie en pleine nature. C'est une scène assez originale qui s'est produite jeudi dernier dans la réserve naturelle de Wolong en Chine. Quatre hommes ont enfilé des déguisements de panda et ont pénétré dans la réserve chargés d'une grosse caisse en bambou. A première vue, on pourrait croire à une scène provenant d'une quelconque association écologique. Mais, il n'en est rien. Ces quatre hommes déguisés avaient pour objectif de libérer un panda géant dans la réserve naturelle de Wolong, dans la province chinoise de Sichuan. Tao Tao, tel est le nom du panda réhabilité, était chargé dans une caisse faite de bambou. L'animal a pu faire ses premiers pas dans l'enclos de 240.000 mètres carrés dans cette zone culminant à 2.000 mètres d'altitude, rapporte le site internet de 20 Minutes. Pour surveiller l'évolution de Tao Tao, les chercheurs ont installé une centaine de caméras couvrant 360 degrés. Lorsque la cage a été ouverte, les chercheurs se sont empressés de disparaître. Tao Tao a pu ainsi goûter à la vie sauvage en compagnie de sa mère, Cao Cao. Pour rendre la vie plus difficile à ces pandas, les chercheurs ont placé des haut-parleurs émettant des bruits de léopard, l'ennemi redoutable des pandas, raconte le site internet du Daily Mail. Leur instinct de survie et leur sens du danger seront donc développés comme s'ils étaient en pleine Nature.

Les derniers rhinocéros d'Afrique victimes de massacres



L'attrait de la médecine asiatique pour la corne de rhinocéros menace la survie de l'espèce en Afrique. Pour treize rhinocéros braconnés en 2007, 448 l'ont été en 2011, et déjà 200 pour les quatre premiers mois de 2012.

Au rythme actuel de braconnage, le nombre de morts par an risque de dépasser prochainement le nombre de naissances. Le braconnage des rhinocéros pour leur corne, exploitée par la médecine traditionnelle asiatique, a augmenté de façon exponentielle depuis quelques années, mettant en péril le travail effectué depuis des décennies pour reconstituer la population sauvage de cet animal. Les chiffres sont éloquentes. Dans la seule Afrique du Sud, qui abrite entre 70% et 80% de tous les rhinocéros du monde, la courbe du massacre a grimpé en flèche : treize rhinocéros braconnés en 2007, 448 en 2011, déjà 200 pour les quatre premiers mois de 2012. Au Kenya, au Zimbabwe et dans les pays voisins, les chiffres sont moins alarmants, mais le braconnage est également en hausse. A ce rythme-là, met en garde le Groupe de gestion des rhinocéros (RMG) de la Communauté d'Afrique australe, le nombre de morts par an risque de dépasser prochainement le nombre de naissances. L'espèce s'engagerait alors sur la voie d'un inexorable déclin.

Une délégation du sultanat d'Oman à Tizi-Ouzou

Une délégation du sultanat d'Oman, conduite par le ministre des Municipalités territoriales et des Ressources en eau, Ahmed Abdallah Ben Mohamed El Chahi, a effectué, dimanche dans le cadre d'un séjour en Algérie, une visite dans la wilaya de Tizi-Ouzou.

Accompagnée de cadres du ministère des Ressources en eau, du wali et du président de l'APW, la délégation hôte s'est rendue au barrage de Taksebt où elle a eu un aperçu sur cet important ouvrage, mis en eau depuis 2001 et pourvoyant aux besoins en eau potable les industriels et les wilayas de Tizi-



Ouzou, de Boumerdès et d'Alger. La délégation d'Oman s'est particulièrement intéressée à la station de traitement des eaux brutes de ce barrage. Selon les explications données sur place par des représentants de

l'Agence nationale des barrages et des transferts (ANBT), cette station est dotée d'une capacité de traitement de 605.000 m³/jour d'eau, avec l'extraction de quelque 11.000 m³ de boues résultant du filtrage des eaux brutes qui y sont acheminées.

Pour la protection de ce barrage, occupant une surface inondée de 550 hectares, la direction locale des ressources en eau fait état de la programmation à la réalisation de six (6) stations d'épuration des eaux usées rejetées par des centres de vie situés en amont du barrage, d'une capacité globale de 110.000 équivalents habitants.

La première expérience d'implant dentaire avec greffe osseuse réussit



La première expérience de pose d'implant dentaire avec une greffe osseuse a été effectuée avec succès par une équipe médicale dirigée par le Pr Skender du CHU Mustapha-Bacha, a-t-on appris dimanche auprès du responsable médi-

cal de la clinique médicale Oasis. Initiée samedi dans le cadre de l'organisation des 10es journées médicales et stomatologiques par l'Association des Praticiens Privés de Ghardaia (APPG), cette intervention de mise en place d'implant dentaire sur une patiente de 62 ans présentant un déficit osseux maxillaire, qui a duré deux heures sous anesthésie, a été réalisée en utilisant une technologie de pointe, a indiqué le Pr Skender. L'intervention a été effectuée par une équipe constituée de trois médecins et retransmise en direct sur grand écran commentée par le Pr Skender et suivie par les stomatologues et chirurgiens dentistes participants à ces 10es journées médicales de Ghardaia.

"L'intervention consiste à optimiser par le comblement sinusien un tissu osseux de qualité afin de garantir l'ostéo-intégration et la pérennité de l'ancrage osseux pour assurer le succès implantaire", a-t-il expliqué.

L'utilisation de cette technique "permet également d'augmenter le volume osseux disponible dans le secteur maxillaire afin d'obtenir une stabilité du tissu osseux pour la pose des implants dentaires", a souligné de son côté Dr Zerhani. Ces implants sont des dents artificielles, une sorte de vis en titane à placer dans l'os alvéolaire de qualité pour placer une ou plusieurs dents, a-t-on expliqué. Si le tissu osseux présente un déficit, une greffe s'impose, a-t-on signalé.

D
I
X
I
T

Nouredine Moussa :

«Les entreprises et les bureaux d'études doivent mieux gérer les projets qui leur sont confiés et améliorer l'encadrement des chantiers et doivent servir de modèle à suivre pour les PME du secteur. Il faut penser à la création au sein de la SGP d'une structure d'ingénierie des projets dont la mission est l'accompagnement des entreprises de construction dans leur développement.

Cette structure doit être à même de négocier des partenariats avec les opérateurs et les entreprises étrangères. Ces partenariats doivent impérativement donner lieu à un vrai transfert de technologie.»

RELATIONS ALGÉRO-FRANÇAISES

Ce qui pourrait changer avec Hollande

L'élection de François Hollande à la présidence de la République française ouvre, incontestablement, de nouvelles perspectives dans les relations algéro-françaises. Des relations ayant traversé moult zones de turbulences ces cinq dernières années.

PAR KAMAL HAMED

Avec le désormais ex-président français, battu par le candidat du parti socialiste, François Hollande, les relations avec l'Algérie étaient particulièrement tendues. Sur de nombreux dossiers, à l'exemple de l'Histoire, de la révision des accords de 1968 ou à propos du lourd dossier relatif à l'immigration, les divergences entre Alger et Paris étaient manifestes. L'élection de François Hollande est déjà perçue par de nombreux observateurs comme un facteur qui va «booster» les rapports entre les deux pays. En somme, ce sera un nouveau départ et c'est une nouvelle ère qui s'annonce dans les relations algéro-françaises. Car le nouveau locataire du Palais de l'Élysée a déjà donné des assurances quant à sa bonne volonté d'améliorer les relations avec, sans doute, le plus important partenaire de la France dans la rive Sud de la Méditerranée. François Hollande avait, pour rappel, effectué une visite en Algérie au mois de décembre 2011 et ce bien avant d'annoncer officiellement sa candidature à



François Hollande.

cette élection présidentielle. François Hollande, qui a été invité par le FLN, a certainement voulu par ce geste adresser de nombreux messages en direction des autorités algériennes. De plus, il a dépeché il y a juste quelques jours des émissaires en Algérie. En effet, conduite par Benoît Hamon, porte-parole du Parti socialiste, cette délégation a rencontré plusieurs responsables algériens, dont le ministre des Affaires étrangères, Mourad Medelci. «Moi, je suis ami de l'Algérie. Je considère que c'est un pays avec lequel la France doit avoir des relations qui doivent être exceptionnelles. Parce que nous avons une histoire», a ainsi déclaré François Hollande il y a quelques temps sur les ondes d'une radio française. Nicolas Sarkozy n'a jamais osé de tels propos, lui qui a, au contraire, contribué à envenimer les relations avec l'Algérie par ses propos et positions relatives à plusieurs questions. Faisant preuve d'arrogance à plusieurs reprises, il a notamment exclu

toute repentance de la France par rapport aux crimes commis par le colonialisme français contre le peuple algérien. Nicolas Sarkozy et ses plus proches collaborateurs ont accordé leurs violons s'agissant de l'épineuse question de l'Histoire qui est, incontestablement, le plus lourd dossier entravant l'amélioration des rapports entre les deux pays. Pour les responsables de la droite française «il faut plutôt oublier le passé». François Hollande, comme il l'a déjà soutenu, ambitionne de changer ce regard. Sans pour autant aller jusqu'au stade de la repentance ou de présenter des excuses aux Algériens. Sur ce passé il dira : «Il faut le reconnaître. J'ai d'ailleurs rappelé à chaque fois que la colonisation devait être condamnée en tant que telle. Mais je dis aussi qu'il faut - et ça va être bientôt le 50e anniversaire de l'Indépendance algérienne - que nous soyons capables de parler du passé mais de construire l'avenir». Le nouveau président français précise encore davantage sa con-

ception à propos des relations avec l'Algérie en affirmant que «nous avons un présent qui est assez favorable dans les échanges, dans les relations, dans les circulations de personnes, même s'il y a parfois trop de restrictions. Et puis nous avons un avenir. Nous sommes situés géographiquement sur les deux rives de la Méditerranée. L'Algérie et la France sont des pays qui comptent sur la scène mondiale. Nous avons des conceptions souvent proches sur notamment le multilatéralisme, la souveraineté nationale, le développement. Donc il faut que nous allions beaucoup plus loin». Cela dit, les socialistes français ont aussi une conception diamétralement opposée à la droite s'agissant du dossier de l'immigration et c'est sur ce dossier que Nicolas Sarkozy a voulu se rapprocher de l'extrême-droite française. Un discours qui ne lui a été d'aucun apport puisque il a finalement été battu. «Nous ne profitons pas assez de cette richesse extraordinaire que sont ces Français qui ont leurs racines ici, par exemple», a déclaré la députée et ancienne ministre, Elisabeth Guigou, dont la mère est native d'Algérie. D'ailleurs la révision de l'accord de 1968 qui régleme le séjour des Algériens en France est l'un des points de friction entre Alger et Paris. Sarkozy voulait le réviser au désavantage des Algériens, ce que l'Algérie a refusé catégoriquement. François Hollande est moins enclin à léser les Algériens que ne l'était son désormais prédécesseur. En tournant la page de Sarkozy, la France tourne aussi une page de ses relations avec l'Algérie. La visite d'Etat de Abdelaziz Bouteflika en France, qui n'a pu avoir lieu du temps de Sarkozy, est dès lors du domaine du possible. **K. H.**

NOUVELLES PERSPECTIVES DANS LES RELATIONS ENTRE LES DEUX PAYS

Bouteflika félicite le nouveau président

PAR MASSINISSA BENLAKEHAL

À l'annonce des résultats de l'élection présidentielle française, annonçant la victoire du candidat socialiste François Hollande, le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a adressé un message de félicitations à M. Hollande, à l'occasion de son élection dimanche en qualité de nouveau président de la République française. Le président de la République a écrit dans son message, dimanche soir, : «A l'occasion de votre élection en qualité de président de la République française, j'ai le plaisir de vous adresser, au nom du peuple et du gouvernement algériens et en mon nom personnel, nos chaleureuses félicitations ainsi que mes vœux de succès dans l'accomplissement des hautes charges dont vous venez d'être investi». Et au président Bouteflika d'ajouter : «Je veux également vous exprimer ma pleine disponibilité à oeuvrer, avec vous, en faveur d'une coopération algéro-française qui soit à la hauteur des potentialités des deux pays et en adéquation avec la dimension humaine de nos relations et du partenariat d'exception que nous ambitionnons de construire». Le chef de l'Etat évoque également les défis et challenges auxquels la communauté internationale doit faire face, aujourd'hui, d'où la nécessité, explique M. Bouteflika, de renforcer la collaboration en

vue d'atteindre les objectifs tracés. Il dira à ce propos que : «Les défis auxquels est confrontée la communauté internationale, aujourd'hui, nous invitent à approfondir le dialogue politique entre nos deux pays et à conjuguer nos efforts pour réaliser les objectifs de paix, de stabilité et de progrès auxquels nous aspirons, dans l'espace méditerranéen qui est le nôtre et à travers le monde».

Au lendemain de l'annonce de ce changement à la tête de l'Etat français, l'optimisme s'affiche des deux côtés de la rive. En effet, beaucoup voient dans l'élection de François Hollande une opportunité qui ouvre de nouvelles perspectives dans les relations entre l'Algérie et la France. Ces mêmes relations, qui rappelons-le, ont connu des hauts et des bas et avec notamment une période où les relations entre les deux pays ont été touchées par un «froid» depuis quelque temps déjà, en raison de la politique menée par l'ancien président, Nicolas Sarkozy, s'agissant entre autres de celle qui a conduit à la stigmatisation des émigrés.

Selon les chiffres transmis par le consulat de France dans notre pays, le nombre d'électeurs français et franco-algériens, en Algérie, et qui se sont prononcés en faveur du socialiste François Hollande a atteint les 87,28 % des suffrages exprimés.

M. B.

SOUS LA PLUME

Un passé douloureux

PAR SORAYA HAKIM

Le 8 Mai 45, une date qu'on ne peut oublier. Pour la France, c'est une date qui dérange. Les événements tragiques du 8 Mai 45 avec ses 45.000 morts à Sétif, Guelma et Kherrata furent perçus à cette époque comme un précurseur final de la libération nationale qui s'annonçait dans le sentiment de chaque Algérien et cette barbarie ne

commémoration de ce douloureux événement, les yeux sont rivés sur la France qui vient d'élire un nouveau président de la République, François Hollande. Le tout nouveau président s'était rendu en Algérie en décembre 2010 et tenu les propos suivants :

«Je souhaite que les choses soient dites. Nous allons célébrer en 2012 le 50^e anniversaire de l'indépendance algérienne. Ce sera

l'occasion de rappeler ce qu'est le passé, l'histoire et ses douleurs multiples". Il avait même laissé entendre qu'il était temps que la France présente ses excuses à l'Algérie, que la colonisation méritait d'être

« Un carnage, un véritable génocide que la France a toujours tenté de minimiser ou carrément de réduire au silence. Un silence inacceptable. »

condamnée et aurait dû l'être. François Hollande est un ami de l'Algérie et tient à avoir des relations exceptionnelles parce que les deux pays ont une histoire commune même si elle est douloureuse. C'est le moment de donner une nouvelle impulsion aux relations franco-algériennes. Il est temps de passer aux actes pour que cet «oubli» ne soit plus coupable et que la repentance soit formulée. **S. H.**

CENTRE DE PRESSE
D'EL MOUDJAHID
**Les massacres
du 8 mai 1945 au
centre des débats**

Une conférence historique intitulée «Témoignages et analyses des massacres du 8 mai 1945», a été tenue hier au centre de presse d'El Moudjahid, animée par le moudjahid Sassi Benhamla, et le Pr Amar Toumi. Des témoignages avec photos d'archives démontrant le degré des massacres commis contre le peuple algérien qui a marché pacifiquement dans Guelma, Kherata, Sétif et plusieurs autres wilayas du pays.

Le moudjahid, Sassi Benhamla, est l'un des témoins vivants des massacres et des crimes contre l'humanité commis par le colonialisme français à Guelma. Il a évoqué les massacres, témoignant ainsi avec des photos de ses archives personnelles pour chaque événement.

«J'ai des documents démontrant les massacres du colonialisme français du 8 Mai 1945. Des photos de familles entièrement tuées par le colonisateur. Enfants, femmes enceintes, et même vieilles personnes n'ont échappé à ces massacres horribles», a déclaré Sassi Benhamla. Par ailleurs, le Pr. Amar Toumi a déclaré que «les massacres du 8 Mai 1945 ont concerné tout le territoire de l'Est algérien». Revenant sur les massacres du 8 mai 1945, le conférencier a rejeté l'appellation d'événements, alors que ce sont des massacres «horribles et inhumains». Dans ce cadre, il est utile de signaler que les massacres ne sont pas spécifiques à trois wilayas uniquement, mais en réalité toute l'Algérie a été touchée par ces tueries. «Il y avait d'autres régions comme Cherchell, Saïda, d'autres wilayas où ont eu lieu des marches pacifiques pour revendiquer l'indépendance de l'Algérie», a assuré Amar Toumi. Par ailleurs, le conférencier a assuré que les massacres de 8 Mai 1945 est un fait préparé par le colonialisme français. Car d'après le professeur Amar Toumi, «au mois de janvier 1945, une réunion était organisée dans le siège du gouvernement général, à savoir l'actuel Palais du gouvernement, par des soldats du colonialisme et un envoyé spécial de de Gaulle. Les participants ont abordé plusieurs points, dont celui concernant le parti algérien qui était le représentant du peuple, avec comme président, Ferhat Abbas et le secrétaire général, Asselah Hocine. Ce parti a pu atteindre un total de 500 mille adhérents en une seule année. Ce parti nationaliste était vu comme un danger pour la sécurité des colons français». Pour mettre un terme à la situation, Le colonisateur français a préparé ainsi son dispositif sécuritaire, implantant dans toutes les régions du pays, ses soldats. «30.000 soldats au centre d'Alger, 18.000 à Oran, 13 000 à Constantine et 3 mille pour le sud du pays. Et un important dispositif de policiers et gendarmes et même les harkis, sans compter les matériels de guerre et l'armement. Cette préparation n'est aucunement une preuve d'un embargo pour commettre les massacres du 8 mai 1945. C'est un complot contre l'Algérie et le parti nationaliste», a analysé Amar Toumi. Le parti nationaliste a demandé au colonisateur français de lui délivrer une autorisation pour marcher le 8 mai 1945. Mais cette demande a été refusée. Et le conférencier a affirmé que : «La marche du 8 mai 1945 était politique mais elle avait un caractère pacifique». Par ailleurs, Amar Toumi est revenu sur les résultats des massacres tirés des archives de tribunaux militaires français et il estime que «45.000 Algériens ont été tués et 10.000 ont été arrêtés dont 166 condamnés à la peine capitale par les tribunaux du colonisateur français».

D. B.

67 APRÈS, LA MÉMOIRE SE SOUVIENT DU 8 MAI 1945

Tous contre l'oubli

8 Mai 1945 - 8 Mai 2012, 67 années sont passées, mais les souvenirs sont aussi vivaces. La mémoire se souvient que le jour même où la France est libérée, elle réaffirme dans le sang sa domination coloniale en Algérie : 45.000 morts à Sétif, Guelma, Kherrata et dans tout le Constantinois.

PAR SADEK BELHOCINE

Le 8 Mai 1945 fut un mardi pas comme les autres en Algérie. Un jour sanglant. Des massacres à grande échelle ont été perpétrés dans ces villes à cause d'un idéal : la liberté. Ce jour-là il fut mis fin à la Seconde Guerre mondiale, où pourtant 150.000 Algériens s'étaient engagés dans l'armée aux côtés des forces françaises. Ce fut la fin d'une guerre. Cela, pour les Européens. Mais pour d'autres, en Algérie, à Sétif, Guelma, Kherrata, Constantine et un peu partout, ce fut la fête dans l'atrocité d'une répression colonialiste qui allait faire des milliers de victimes algériennes qui avaient cru que l'idéal de liberté était partagé par ceux qu'ils avaient aidés à se débarrassés du nazisme. L'histoire se souvient que tout avait commencé dès 8 heures du matin. A Sétif, une foule estimée aux environs de 10.000 personnes était rassemblée devant la mosquée de la gare. Puis, elle entamait son élan rue des Etats-Unis pour se diriger vers le centre-ville. Pacifiques, dépités et désarmés, les paisibles manifestants scandaient des slogans de paix et de liberté.

«Indépendance», «L'Algérie est à nous». Ils s'étaient donnés pour consigne de faire sortir pour la première fois le drapeau algérien. La riposte fut sanglante. Pourtant, profitant du jour du marché hebdomadaire, ce 8 mai 1945, les organisateurs avaient rappelé aux paysans venus des villages de déposer tout ce qui pouvait être une arme (couteau, hache, faux...). Derrière les drapeaux des alliés, c'étaient les écoliers et les jeunes scouts qui étaient au premier rang suivis des porteurs de la gerbe de fleurs, et les militants suivaient juste derrière pour éviter



Une tuerie aveugle pour tenter de mettre à genoux un peuple fier.

tout débordement de la masse paysanne. A la vue d'un drapeau algérien vert et blanc, qui avait été déployé en cours de route, les policiers avaient jailli du barrage et avaient attaqué la foule pour s'emparer du drapeau. Un militant avait expliqué que le drapeau étant sacré, il est impossible de le remettre une fois sorti. Le maire socialiste de la ville supplie de ne pas tirer. Mais c'est à ce moment que tout dérape quand un inspecteur tire, tue celui qui portait ce drapeau à ce moment-là et deux coups de feu en soutien de la part d'Européens partent du café de France. Dans la panique provoquée par les premiers coups de feu, à d'autres fenêtres des Européens tirent à leur tour sur la foule. «On a tiré sur un jeune scout !» Ce jeune scout fut le premier martyr de ces incidents : Saâl Bouzid, 22 ans. Cela se passait à 10 heures du matin. Le car de la gendarmerie ayant eu du retard était arrivé en fonçant en direction des manifestants fauchant les présents. Surgit alors la préparation du massacre des Algériens. Une milice d'Européens est formée à qui on donne des armes ; l'armée, la police et la gendarmerie sont déployées... C'est une véritable chasse à toute personne musulmane. Le 9 mai, à Sétif, ce sont 35 Algériens qui ont été abattus parce qu'ils ne savaient pas qu'un couvre-feu avait été établi. La mémoire se souvient aussi qu'à Guelma, à 16 h, un rassemblement s'était organisé hors de la ville. Les militants des Amis du Manifeste et de la Liberté (AML) attendaient, en fait, les instructions venant d'Annaba. A 17 heures, le cortège s'était ébranlé avec les pancartes célébrant la victoire des alliés ainsi que leurs drapeaux entourant un drapeau algérien. Arrivé à

l'actuelle rue du 8 mai, le cortège avait été arrêté par le sous-préfet Achiary. Il ne restait plus que 500 mètres pour atteindre le monument aux morts. Le sous-préfet, Achiary - futur chef de l'OAS créée à Madrid en 1961 - hors de lui avait intimé l'ordre de jeter les pancartes, drapeaux et banderoles. Achiary saisit le revolver dont il était armé, entre dans la foule droit sur le porte-drapeau et tire. Son escorte ouvre le feu sur le cortège qui s'enfuit, découvrant dans son reflux le corps du jeune Boumaza. A Guelma ce jour-là, il y a déjà 4 Algériens tués, mais aucun Européen. Le 9 mai, à Guelma, la milice dirigée par Achiary avait tenu sa première séance au cours de laquelle l'adjoint Garrivet proposait : «Nous allons étudier la liste des personnes à juger. Commençons par nos anciens élèves». Une perquisition au local des AML a permis de saisir les listes nominatives des responsables et militants, tous considérés comme suspects, qui seront incarcérés, souvent torturés, et exécutés par fournées entières.

Kherrata, mardi 8 mai 1945. C'est aussi mardi jour de marché, et il n'y a pas de défilé prévu pour la fin de la Seconde Guerre mondiale, ce 8 mai, dans ce gros village tranquille, situé au pied d'une chaîne montagneuse, à quelques dizaines de kilomètres de la Méditerranée. En fin de matinée, on y apprend les tueries policières de Sétif. Vers midi, les automitrailleuses de l'armée française se mettent à tirer de loin sur les populations de Kherrata et des villages avoisinants, suivies de près par les tirs impressionnants du bateau-croiseur *Duguay-Trouin* sur les crêtes des monts de Babor, et l'après-midi c'est l'aviation qui bombardait les environs. Bombardements, tirs nourris et fusillades firent que plusieurs milliers d'Algériens furent massacrés. Vers 10 heures du soir, la légion étrangère franchissait les gorges et arrivait au village complètement vidé de ses habitants musulmans. Ce furent des milliers d'Algériens qui périrent qui avaient espéré que la victoire de la démocratie sur la barbarie nazie, il serait enfin mis en application le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. La réponse des forces coloniales fut d'une extrême brutalité. Quelques années plus tard ce fut le 1er novembre 1954.

S. B.

MILOUD BRAHIMI À PROPOS DES ÉVÈNEMENTS DU 8 MAI 1945 :

«C'étaient des crimes contre l'humanité»

PAR INES AMROUDE

Les massacres du 8 Mai 1945 sont un crime contre l'humanité du point de vue du droit international, il faut juste savoir où déposer plainte, a indiqué hier Miloud Brahimi, avocat et ancien président de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH).

"Bien sûr que les massacres du 8 Mai 1945 sont un crime contre l'humanité du point de vue du droit international. Il faut juste savoir où déposer cette plainte des associations qui veulent poursuivre la France pour crimes contre l'humanité", a-t-il expliqué dans un entretien à l'APS. "Il est clair que ce qui s'est passé le 8 Mai 1945 en Algérie est un crime contre l'humanité. D'autant plus qu'au même moment commençait à Nuremberg le procès des criminels nazis", affirme-t-il. La poursuite de la France pour crimes contre l'humanité par des ONG algériennes pour ces massacres dans l'est du pays, au plus fort des célébrations de la victoire des Alliés contre les nazis, est une "initiative louable", a-t-il ajouté.

Miloud Brahimi estime que l'initiative de certaines associations qui veulent poursuivre la France pour crimes contre l'humanité pour ces massacres est "très louable et part d'un bon sentiment".

"Mais, ajoutez-t-il, sur le plan du droit, il faut d'abord savoir auprès de quelle juridic-

tion internationale déposer une plainte de cette nature". "Où effectivement déposer cette plainte, sachant que le crime contre l'humanité n'existe pas encore dans le droit algérien. En outre, l'Algérie n'a pas encore adhéré à la Cour pénale internationale (CPI) et il n'y a pas d'effet rétroactif dans ce genre d'affaires, car la CPI n'a été mise en place qu'en 2002", précise M. Brahimi.

Les enfumades du Dahra, avant les fours crématoires nazis

Miloud Brahimi revient, par ailleurs, sur les premiers cas de crimes contre l'humanité commis par la France coloniale contre le peuple algérien. "Il faut savoir que pour le cas de l'Algérie, ce qui s'est passé le 8 mai 1945 n'était pas le premier crime commis contre le peuple algérien, ni le premier crime de guerre. Il y a eu bien avant et depuis le début de la colonisation française d'autres crimes horribles", assure-t-il. "Les premières chambres à gaz de l'humanité ont été faites en Algérie, lors des enfumades du Dahra, bien avant celles des camps nazis", rappelle-t-il, ajoutant que les enfumades du Dahra ont été les premières chambres à gaz que "l'humanité eut connues". Les généraux français de triste mémoire, Cavaignac et Bugeaud, avaient en une année commis l'irréparable en Algérie, en enfumant plus d'un millier de

personnes, sans défense, dans les grottes où elles avaient trouvé refuge. En 1844, dans la région de Chlef, plus exactement dans l'actuelle commune d'Aïn Merane, le général Cavaignac avait ordonné d'enfumer plusieurs centaines d'Algériens (hommes, femmes et enfants) membres de la tribu des Sbehas, qui s'étaient réfugiés dans des grottes. Une année après, le 18 juin 1845, le colonel Péliissier enfume et assassine plus de 1.000 hommes, femmes et enfants dans la grotte de Ghar El Frechih, dans le Dahra. Un soldat avait écrit : "Les grottes sont immenses. On a compté 760 cadavres, une soixantaine d'individus seulement sont sortis, aux trois-quarts morts, quarante n'ont pu survivre". Avant cette seconde enfumade, le général Bugeaud avait conseillé à ses troupes, le 11 juin 1845 à l'ex-Orléansville (actuelle Chlef) : "Si ces gredins se retirent dans leurs cavernes, imitez Cavaignac aux Sbéhas! Enfumez-les à outrance comme des renards". Pour Miloud Brahimi, selon lequel il s'agit bien là des premières chambres à gaz que l'humanité eut connues, bien avant celles des camps de concentration nazis, il existe des passages, dans les Accords d'Evian, relatifs aux massacres du 8 Mai 1945 commis par la France en Algérie.

I. A.

ILS APPELLENT À UN VOTE MASSIF

Les ministres en «campagne» à Sétif !

A peine terminée la campagne électorale pour les élections législatives du 10 mai prochain, des ministres prennent le relais pour sensibiliser sur la nécessité de participer massivement au scrutin de jeudi prochain.

PAR MOKRANE CHEBINE

Il s'agit notamment des ministres de l'Education nationale et celui de l'Habitat et de l'Urbanisme, en visite hier dans la wilaya de Sétif, et ce à la veille de la visite attendue pour aujourd'hui du président de la République, Abdelaziz Bouteflika. Ce dernier prononcera un discours très

«lourd» à deux jours seulement du jour du scrutin. Certes, l'occasion est la célébration du 67ème anniversaire des événements du 8 mai 1945 qui ont touché la wilaya de Sétif, mais aussi Guelma et Kherrata (Béjaïa), mais le chef de l'Etat va certainement adresser son dernier appel au peuple algérien afin de se présenter en force au scrutin législatif. Pour rappel, Bouteflika avait déjà lancé plusieurs appels aux Algériens pour prendre part aux élections, allant jusqu'à comparer le 10 mai au 1er Novembre pour souligner l'import-

tance colossale du prochain scrutin. A présent, ce sont les ministres de la République qui prennent le relais pour sensibiliser sur ce rendez-vous électoral. C'est le cas de Boubekeur Benbouzid, premier responsable du secteur de l'Education nationale, qui n'a pas raté l'occasion de sa virée hier dans la wilaya de Sétif, pour appeler l'ensemble de la famille éducative à voter massivement jeudi prochain. Il a exhorté à cet effet les élèves des différents cycles à sensibiliser leurs parents sur l'importance du prochain scrutin. Benbouzid, qui a inauguré plusieurs collèges et autres infrastructures éducatives, a même préconisé d'assurer des cours éducatifs sur les élections législatives, afin d'impliquer les différents intervenants du secteur à répondre favorablement au devoir de voter. De son côté, le ministre de l'Habitat et de l'Urbanisme a également souligné l'importance cruciale d'aller massivement aux urnes jeudi prochain pour élire



Les ministres jouent la carte de la «proximité».

les représentants du peuple dans la prochaine Assemblée populaire nationale (APN). «Pour ce 10 mai, je souhaite que tous les Algériens aillent voter car c'est très important. Qu'ils votent pour celui qu'ils veulent mais ils doivent voter pour un meilleur processus démocratique en Algérie», a indiqué Noureddine Moussa, qui a inauguré à l'occasion près de 7.000 logements dans diverses localités de la wilaya de Sétif. Le ministre des Ressources en eau lui, ne s'est pas prononcé sur les élections législatives, se contentant d'énumérer les avantages liés aux nombreux projets lancés dans cette wilaya au profit des populations locales et environnantes. Abdelmalek Sellal, qui a supervisé un grand projet de transfert d'eau, notamment les barrages d'El Maouane, le tunnel de trans-

fert de Ain Djouhra, la station de pompage de Béni Fouda et le barrage de Draâ Diss, dont le coût global est estimé à 130 milliards de DA, a instruit les partenaires français, italiens, turcs et chinois en charge du projet à accentuer la cadence des travaux afin d'achever les travaux le plus rapidement possible. A signaler cependant la grève enclenchée par les travailleurs algériens du chantier du barrage d'El Maouane, dont une centaine s'est ameutée au passage du ministre brandissant des pancartes en guise de protestation. Aussi, des habitants, mécontents de leur expropriation sur le site du barrage de Draâ Diss ont-ils interpellé Sellal sur leur situation. Le ministre a reçu un représentant de ces villageois et promis de régler leur problème.

M. C.

LÉGISLATIVES DU 10 MAI 2012

La classe politique algérienne joue son sort

PAR LARBI GRAÏNE

L'éventualité d'une désaffection populaire aux législatives du 10 mai prochain est de nature à avoir des conséquences désastreuses sur la classe politique algérienne. Si un tel scénario venait à se réaliser, la vingtaine de nouveaux partis, qui vient d'étoffer le panorama politique national confirmera alors ce que tout le monde craint : ces nouveaux venus, à quelque exception près, ne sont pas porteurs d'idées, ni à fortiori, de programmes à même de se poser en alternative à l'ancienne classe. Il faut noter que dans leur ensemble, ces partis se sont jetés dans l'arène électorale en faisant l'économie de séances d'entraînement ou d'échauffement, livrant ainsi à

leurs compétiteurs aguerris, une bataille qui, aux yeux de beaucoup, est perdue d'avance. Certes un parti politique a pour vocation de chercher les suffrages des citoyens, mais peut-il y parvenir en sacrifiant l'éthique politique et le travail de terrain ? Au lendemain d'octobre 88, la première fournée de partis ayant vu le jour, avait reçu son agrément à peu près au début de l'année 1989, mais elle a dû attendre plus d'une année avant d'affronter l'épreuve des premières joutes jamais organisées sous le régime du multipartisme. L'organisation des élections locales (juin 1990) qui ont vu l'effondrement du FLN, avait été du reste précédée par un travail d'implantation de ces formations politiques à travers l'ensemble du pays. Pour avoir évacué cette dimension de la politique, les formations agréées en 2012, ont été

majoritairement perçues dans l'opinion publique, comme des partis prestataires de services au profit de gens de tout acabit ambitionnant de décrocher quelque strapontin à l'APN. Cet agrégat de nouveaux partis, a ajouté à la pollution politique déjà assez marquée. Leurs différents appels à aller voter «pour sauver l'Algérie» ont été donc interprétés comme le signe patent d'un manque flagrant de sérieux. Les partis traditionnels, plus particulièrement d'opposition comme le FFS et le PT sont les premiers à en pâtir. Surtout le parti d'Aït Ahmed qui a cultivé l'image d'une formation politique à principes et ce, sur presque un quart de siècle.

Qu'advient-il de l'opposition algérienne si les électeurs venaient à bouder massivement les urnes ? Est-ce que la notion de «participation tactique» avancée par le

président du doyen des partis d'opposition gardera dans ce cas de figure toute sa pertinence ? Tout porte à croire que l'éventualité d'une abstention massive fut le scénario qui a été le moins envisagé par les états-majors des partis politiques qu'ils soient d'opposition ou du gouvernement.

Au soir du 10 mai prochain, peut-être que ces partis vont s'apercevoir qu'après avoir parlé politique pendant plus de vingt ans, ils ont acculé au silence la population ? Quoi qu'il en soit, gageons que le sort de la classe politique en général et de l'opposition en particulier, va se jouer dans les tous prochains jours.

L. G.

SELON LES OBSERVATEURS DE L'UE

«La campagne électorale s'est déroulée sans incidents majeurs»

La campagne électorale pour les législatives de jeudi prochain, qui a pris fin dimanche après trois semaines d'activités partisanes, s'est déroulée «sans incidents majeurs», a déclaré, lundi à Alger, le chef de la mission électorale de l'UE, José Ignacio Salafranca. «La campagne électorale s'est déroulée sans incidents majeurs et d'une façon assez pacifique dans l'ensemble», a-t-il indiqué à des journalistes après avoir assisté au départ d'une soixantaine d'observateurs, dits «de courte durée» vers les 48 wilayas du pays en préparation de leur mission. Cette délégation vient renforcer le travail des 40 observateurs dits de «longue durée», issus des Etats membres de l'UE, de la Norvège et de la Suisse, déployés en Algérie depuis un mois dans le but d'examiner tout le processus électoral y compris le déroulement de la campagne électorale. «C'est juste une impression, notre évaluation de la campagne se fera lors de la présentation de notre déclaration préliminaire sur tout le processus électoral, 48 heures après l'annonce des résultats provisoires», a précisé M. Salafranca. Il a assuré que la mission électorale européenne possédait «une grande expérience» en la matière et qu'elle pourra ainsi évaluer, de manière très précise, le déroulement des élections. «Nous avons une méthodologie (d'observation) très raffinée et nous pouvons savoir d'une manière très précise comment les choses se sont déroulées», a-t-il dit. Les observateurs «seront présents aux bureaux de vote, aux centres de

dépouillement puis aux wilayas pour suivre l'ensemble du processus électoral», a-t-il souligné. Avec les neuf observateurs de l'UE (l'équipe cadre) présents en Algérie depuis le 30 mars et la vingtaine d'ambassadeurs des pays de l'UE à Alger, le total des observateurs européens

devrait atteindre 140 experts qui doivent se déployer à travers les 47.000 bureaux de votes que compte le pays. C'est la première fois que l'UE envoie une mission d'observation des législatives en Algérie, une démarche entièrement prise en charge financièrement par l'Union.

L.

POUR GARANTIR LA SÉCURITÉ DU VOTE

La Gendarmerie nationale déploie tous les moyens nécessaires

Tous les moyens humains et matériels de la Gendarmerie nationale ont été mobilisés pour garantir la sécurité et le bon déroulement des élections législatives du 10 mai prochain, indiquait, hier, le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. «Le commandement de la Gendarmerie nationale est mobilisé à travers tous ses moyens humains et matériels pour garantir la sécurité et le bon déroulement des élections législatives», précise la même source. La Gendarmerie nationale est mobilisée pour «la surveillance générale du territoire, protection des centres et bureaux de vote, assurer l'escorte, les patrouilles, protection des personnes et des biens dans toutes les régions», ajoute le communiqué. «La protection et la sécurisation des 6.916 centres de vote se trouvant sur le territoire de compétence de la Gendarmerie nationale avec un taux de 61% du total des 11.401 centres de vote répartis sur le territoire national en plus des 219 bureaux de vote itinérants est assurée totalement

par la Gendarmerie nationale», souligne le commandement. La Gendarmerie nationale affirme qu'elle «continue d'assurer la sécurité et la tranquillité publique» à travers l'ensemble du territoire national par le déploiement des dispositifs fixes et mobiles ainsi que les différents organes chargés de la garantie du bon déroulement de la campagne électorale jusqu'au rendez-vous électoral.

«Ces dispositifs et unités de la Gendarmerie nationale réparties à travers les 48 wilayas du pays sont disponibles de manière permanente et opérationnelle depuis le lancement de la campagne électorale jusqu'à la fin du rendez-vous électoral suivant les instructions du commandant de la Gendarmerie nationale, le général-major Ahmed Bousteila et sous le suivi des commandements régionaux et commandants des groupes territoriaux et ce, suivant la spécificité de chaque wilaya en totale coordination avec les autres services», relève-t-elle.

R. N.

AU NIVEAU DES WILAYAS

Les observateurs autorisés à consulter le fichier électoral

Les observateurs étrangers présents dans les différentes wilayas d'Algérie, dans le cadre des élections législatives du 10 mai, ont été autorisés à consulter sur place le fichier électoral au niveau des wilayas, indique lundi le ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales. «Pour les besoins de la mission d'observation, que nous souhaitons la plus large possible, les observateurs présents dans les wilayas ont été autorisés à consulter sur place, s'ils le souhaitent, le fichier électoral au niveau des wilayas», précise le ministère dans un communiqué. «La question de la remise de la copie intégrale du fichier électoral national ayant été posée par le chef des observateurs de l'Union européenne (UE), il nous est apparu nécessaire de lui rappeler que la loi organique relative au régime électoral (article 18) n'impose la remise d'une copie de la liste électorale communale qu'aux seuls partis politiques et candidats indépendants participants aux élections», écrit le ministère, ajoutant que cette liste locale est ensuite restituée dans les 10 jours qui suivent la proclamation des résultats. Le ministère souligne, en outre, que «le fichier électoral national comprenant les données de base d'identification, de localisation et professionnelles de l'ensemble des électeurs (plus de 21 millions de personnes) ne peut faire l'objet de communication, compte tenu du caractère de réserve et de confidentialité universellement admis».

CRISE ÉCONOMIQUE EN ESPAGNE

Un millier d'Algériens sont revenus

Environ un millier d'Algériens sont retournés au pays au cours de ces deux dernières années, suite à la crise économique qui a sévèrement touché l'Espagne et engendré un taux de chômage record de 25% parmi la population active, a affirmé lundi à Madrid l'ambassadeur d'Algérie à Madrid, Mohamed Hanèche.

PAR RAYAN NASSIM

« Nous avons enregistré au moins un millier d'Algériens qui sont retournés au pays au cours de ces deux dernières années, suite à la crise économique qui frappe de plein fouet l'économie espagnole avec un taux de chômage record, de 25 % parmi la population active », a déclaré M. Hanèche, dans un entretien accordé à l'APS.

Ce taux de chômage jamais enregistré dans l'histoire contemporaine de l'Espagne, s'est traduit par un manque de recrutement, notamment dans les secteurs



où activent les Algériens à savoir la construction et l'agriculture.

Face à cette crise d'emploi, qui a provoqué une situation de précarité, plusieurs Algériens installés en Espagne ont, ainsi, préféré rentrer au pays.

Selon les services consulaires, les Algériens sont installés dans les faubourgs des grandes villes de Barcelone, Alicante, Valence, Logro, Buglosse et de Madrid qui compte entre 2.500 à 3.000 ressortissants algériens.

Toutefois, « une minorité de la commu-

nauté établie en Espagne a réussi socialement et a monté de petites unités de production », a souligné M. Hanèche.

« Nous ne pouvons pas parler globalement d'une communauté algérienne prospère. Elle vit malheureusement dans une double précarité imposée par la crise économique sévère et par le faible niveau de formation universitaire », a-t-il souligné.

Sur ce dernier point, il est à relever que le niveau universitaire des Algériens vivant en Espagne est « très faible ». Il tourne autour de 1 à 2%, note l'ambassadeur qui précise, en outre, que l'Etat espagnol et compte tenu de la « barrière linguistique », a toujours constitué un « point de passage » pour aller vers les pays de l'Union européenne où il y a « plus de prospérité économique ».

Evoquant l'histoire de l'émigration en Espagne, M. Hanèche a indiqué que sur le plan historique et sociologique, la communauté algérienne établie en Espagne n'est pas comme les autres communautés nationales vivant dans d'autres pays.

Il a, dans ce contexte, précisé qu'il s'ag-

it d'une communauté qui s'est formée au cours des vingt dernières années seulement. D'ailleurs, a-t-il dit, « l'Algérie comptait environ 5.000 ressortissants immatriculés en Espagne en 1995 ».

« Un chiffre qui a atteint par la suite et en l'espace d'une quinzaine d'années environ 54.000 Algériens (immatriculés à la section consulaire de l'ambassade et au consulat d'Alicante) », a recensé M. Hanèche, précisant que le nombre des Algériens a évolué grâce la loi de régularisation que le gouvernement espagnol applique tous les cinq ans en moyenne au profit des sans-papiers vivant sur son sol.

« Selon les statistiques officielles, plus de 10.000 Algériens ont été régularisés, entre 2005 et 2010, à la faveur de la loi de régularisation proclamée par les socialistes sur l'émigration », a fait savoir l'ambassadeur.

Ainsi, 54.000 ressortissants algériens sont immatriculés au niveau de la section consulaire de l'ambassade au niveau du consulat d'Alicante, a-t-on relevé.

R. N.

RÔLE DE LA MOSQUÉE ET MISSION DE L'IMAM

La tutelle explique

Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Bouabdallah Ghlamallah, a appelé dimanche à Khenchela à la dynamisation du rôle social de la mosquée et à la valorisation de la fonction de

MOUVEMENT DES NON ALIGNÉS

L'Algérie présente à une réunion ministérielle du Bureau de Coordination en Egypte

Une délégation algérienne du ministère des Affaires étrangères, conduite par Mourad Benmhidi, ambassadeur représentant permanent de l'Algérie auprès de l'Onu à New York prendra part à une réunion ministérielle du Bureau de Coordination du Mouvement des pays non alignés, prévue du 7 au 10 mai à Charm El Cheikh (Egypte), a indiqué lundi le ministère dans un communiqué.

Cette conférence s'inscrit dans le cadre de la préparation du 16e sommet du Mouvement des pays non alignés, prévu à Téhéran (Iran) au mois de septembre 2012, a souligné la même source, précisant que les Etats membres procéderont à un examen de la situation internationale aux plans politique et économique et à l'évaluation de l'action du Mouvement depuis la tenue à Bali (Indonésie) en 2011 de la 16e Conférence du Mouvement.

Une réunion du Comité des non alignés sur la Palestine, qui compte 12 membres, y compris l'Algérie, aura également lieu à cette occasion, lit-on dans le communiqué.

La réunion de Charm El Cheikh constitue, selon la même source, « une opportunité pour réfléchir et débattre des défis auxquels font face les pays membres du Mouvement de façon à répondre aux aspirations de leurs peuples en matière de sécurité et de développement ».

Ainsi les participants se pencheront sur plusieurs thèmes ayant trait à la prévention et à la résolution des conflits, au désarmement, à la lutte contre le terrorisme, à la réforme de l'Onu, à la promotion et au renforcement de la coopération Sud-Sud ainsi qu'à la question palestinienne et au processus de paix au Moyen-Orient.

APS

l'imam et des mourchidate religieuses qui doivent se mettre au diapason de la dimension nationale.

Le ministre qui présidait une rencontre régionale qui a regroupé, au complexe thermal de Hammam Essalhin, les inspecteurs de l'orientation religieuse et de l'enseignement coranique de 17 wilayas de l'est du pays, a souligné dans son allocution d'ouverture que la mosquée « devrait aussi fonctionner comme une institution complémentaire des établissements éducatifs ».

Elle doit également « coordonner son action avec les autres institutions et assurer un rôle social en veillant à cultiver l'esprit patriotique parmi les fidèles », a-t-il ajouté, mettant l'accent sur « l'importance de cultiver également, au sein des générations montantes, l'amour de Dieu couplé à l'amour de la patrie et au sens de l'abnégation et du sacrifice pour le pays ».

Il a souligné à ce propos que le prêche de la mosquée devrait être « engagé ».

Les services d'inspection relevant du ministère des Affaires religieuses

« devraient s'assurer de l'efficacité du prêche de la mosquée », a encore souligné M. Ghlamallah, relevant que le rôle de l'inspecteur « ne se limite pas à relever les défauts mais aussi à les prévenir ».

Signalant que cette rencontre régionale se tient après deux autres similaires tenues au centre et à l'ouest du pays, le ministre a souligné que « l'unification des buts et des objectifs » nécessite de renforcer le réseau de communication car, a-t-il dit, une bonne communication favorise grandement la clarté des objectifs et des moyens à mettre en œuvre pour les atteindre ainsi que la délimitation des responsabilités de la mosquée qui demeure une référence constante de la nation.

Ce genre de rencontres vise, a encore ajouté M. Ghlamallah, à « examiner les voies et moyens de dynamiser le système d'inspection de manière à servir l'Islam et la patrie », signalant « l'importance de mettre à contribution les technologies modernes de l'information et de la communication dans l'échange de l'information au sein du secteur des affaires religieuses et

leur utilisation pour une bonne orientation du réseau national des imams et des mourchidate ». Le ministre a conclu son allocution en mettant l'accent sur l'importance de l'unification du prêche de la mosquée, avant de rappeler que ces prêches « touchent plus de 25 millions d'Algériens par semaine » d'où, a-t-il dit, « l'importance de veiller à ce que leur contenu soit efficace, pratique et empreint d'esprit patriotique ».

Cette rencontre s'inscrit dans le cadre des efforts du ministère des Affaires religieuses et des wakfs tendant à « mettre en place des mécanismes de modernisation de l'administration de ce secteur », ainsi qu'à « améliorer les dispositifs de la tâche d'inspection », selon les organisateurs.

Les travaux de ce séminaire se sont poursuivis sous forme de deux ateliers portant, pour le premier, sur l'organisation de la fonction d'inspecteur et ses mécanismes et, pour le second, sur les mécanismes de communication dans l'orientation de l'opinion.

ELECTIONS LEGISLATIVES

Ould Abbès appelle les paramédicaux à se mobiliser

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Djamel Ould Abbès, a appelé les paramédicaux à se mobiliser pour assurer une « bonne » couverture sanitaire lors des élections législatives prévues jeudi prochain.

« Nous sommes appelés à déployer tous nos moyens humains et matériels afin d'assurer la couverture sanitaire avant, pendant et après le déroulement du scrutin », a indiqué M. Ould Abbès à l'attention du Syndicat algérien des paramédicaux (SAP) avec qui il s'est réuni.

Il a rappelé dans ce sens le dispositif de couverture sanitaire prévu à cet effet par son ministère insistant à l'occasion sur la nécessité de mobiliser tous les moyens humains et matériels en vue d'une mise en œuvre efficiente de ce dispositif.

Le dispositif en question qui prendra effet deux jours avant le scrutin, comprend

un volet préventif et un autre curatif, a indiqué le ministre lors d'une rencontre de sensibilisation avec le syndicat.

Le volet préventif concernera le contrôle de la chaîne de restauration pour les repas qui seront servis aux centaines de milliers d'encadreurs des législatives et différents corps mobilisés à l'occasion afin d'éviter tout risque d'intoxication alimentaire, a affirmé le ministre de la Santé.

Cette prévention sera assurée par le personnel des services de médecine préventive.

Les opérations d'intervention rapide en cas d'accidents seront quant à elles assurées par les personnels de santé le jour J, notamment en ce qui concerne l'identification des hôpitaux de référence avec le circuit d'évacuation et la préparation des produits pharmaceutiques et consommables.

« Près de 15 millions d'électeurs devront se déplacer le jour du scrutin, d'où la néces-

sité de mobiliser tous les personnels de santé », a rappelé M. Ould Abbès. Des cellules de coordination ont également été installées au niveau local et de wilaya sous l'égide d'une cellule centrale sous la supervision du ministre. Ces cellules sont chargées de suivre la mise en œuvre du dispositif et de garantir les opérations d'intervention rapide.

Ces cellules auront pour missions de veiller à la disponibilité des ressources humaines (médical, paramédical et administration) et des produits pharmaceutiques.

Le dispositif de couverture sanitaire spécial élections législatives sera levé deux jours après le scrutin.

277.725 employés du secteur de la santé répartis sur 14 CHU, 7.305 infrastructures de santé de proximité et 7.587 infrastructures hospitalières ont été mobilisés à l'effet d'assurer la mise en œuvre de ce dispositif.

R. N.

EXPOSANTS MAROCAINS À BATIMATC

Plusieurs entreprises à la recherche de partenaires algériens

Les entreprises marocaines spécialisées dans le secteur du bâtiment, de la construction et des matériaux de construction exposent en force au 15e salon international de Batimatec où leurs représentants veulent tisser des relations de partenariat et de coopération fécondes et privilégiées avec des opérateurs économiques nationaux.

PAR AMAR AOUIMER

Le responsable des relations publiques et de la presse de Maroc Export, Younes Bouchida, que nous avons rencontré dès le premier jour de cette manifestation économique et commerciale et durant toute la durée de cet événement, souligne que « la présence marocaine à ce salon reflète et traduit la volonté de Maroc Export de promouvoir le secteur du bâtiment, des matériaux de construction et des travaux publics dans les pays du Maghreb et surtout en Algérie où il existe d'importantes opportunités de partenariat ».

Il estime que cette édition de Batimatec représente aussi, « une aubaine pour les 14 entreprises marocaines exposantes afin de faire connaître leurs produits et de rencontrer de nouveaux partenaires algériens ».

Les rencontres business to business devront, en effet, permettre l'éclosion de traditions visant à instaurer des habitudes de collaboration entre les entreprises des deux pays, car les entrepreneurs marocains ont vraiment l'intention de



développer des rapports de coopération en attendant l'ouverture des frontières pour de meilleurs échanges économiques et commerciaux.

Le représentant de Maroc Export ajoute que « Batimatec est considéré comme l'une des plus importantes manifestations au niveau africain, et l'un des rendez-vous annuels les plus attendus par les différents acteurs du bâtiment et des travaux publics, à savoir les architectes, urbanistes, entreprises, promoteurs, producteurs de matériaux de construction... ». Il explique la croissance du secteur du bâtiment au Maroc et son expansion à l'international en précisant qu'en contribuant à hauteur de 10 % du PIB, le BTP est un secteur stratégique et important de l'économie marocaine. En ce sens que, a-t-il

ajouté, « le secteur connaît une forte croissance en raison des grands projets développés. Les activités inhérentes aux matériaux de construction suivent le rythme de croissance et génèrent des profits importants ». Les entreprises et les PME marocaines de ce secteur d'activité économique contribuent grandement à la création de nombreux emplois et à la génération de richesses. Selon Bouchida, après deux ans de ralentissement, l'année 2011 a marqué, le retour d'une tendance haussière, expliquant que « la reprise, en début de 2011, du vaste chantier du programme national pour le logement social, contribue, en grande partie à la relance du secteur du BTP. Alors que de 2002 à 2009, la valeur ajoutée du secteur a connu une croissance

de l'ordre de 78,3 % ». Ce responsable insiste sur « l'emploi de plus de 1 million de personnes par le secteur du bâtiment et des travaux publics, soit un taux de 9 % de la population marocaine active ».

55.000 entreprises exercent dans le bâtiment et les travaux publics

N'ayant que le tourisme et l'agriculture, ainsi que les phosphates et le BTPH pour assurer la croissance économique, le Maroc envisage de développer davantage ces activités afin de booster le boom économique, tout en recherchant le partenariat et la coopération avec des entreprises d'autres pays, dont l'Algérie, plus proche voisin dans le Maghreb. « Le secteur compte environ, 55 000 entreprises dont la majorité opère dans le domaine de la construction, soit 58 % environ. Aussi, l'Etat est un important pourvoyeur d'activités, car 80 % des marchés publics sont dédiés au secteur du bâtiment et des travaux publics. Tandis que la construction du gros œuvre du bâtiment et les travaux spécialisés de génie civil sont les deux segments porteurs de cette branche » indique ce représentant de Maroc Export. Il explique l'essor de ce secteur par le fait « qu'initialement orienté et tourné vers la satisfaction des besoins locaux, le secteur marocain du BTP s'ouvre de plus en plus pour le partenariat et sur l'extérieur avec des exportations de matériaux de construction qui ont connu, ces dernières années, une augmentation significative vers la France et l'Afrique ». Aussi, il précise que ce secteur a affiché un volume financier de plus de 9 milliards dirhams réalisé vers la France en 2010. S'agissant des exportations vers l'Afrique, elles ont atteint près de 1,5 milliard dirhams durant cette période.

A. A.

COMPAGNIE ALGÉRIENNE D'ASSURANCE ET DE GARANTIE DES EXPORTATIONS

Lancement avant fin juin de deux nouveaux produits

PAR RIAD EL HADI

La Compagnie algérienne d'assurance et de garantie des exportations (Cagex) entamera la commercialisation avant la fin de juin prochain de deux nouveaux produits relatifs à "la notation des entreprises" et à "l'assurance crédit documentaire" (Crédoc), a annoncé, hier, son PDG, M. Djilali Tariket. Ces deux produits d'assurance, annoncés précédemment, "seront opérationnels durant ce premier semestre 2012", a indiqué à l'APS M. Tariket, relevant que la police d'assurance concernant la garantie des investissements en Algérie et à l'étranger a été reportée à une date ultérieure puisque les entreprises algériennes notamment privées ne sont pas prêtes. Ce report s'explique par le manque de préparation des entreprises nationales, essentiellement privées pour réaliser des investissements à l'étranger, qui nécessitent, selon lui, "une politique plus audacieuse". "A ce moment la Cagex pourra apporter de façon plus soutenue sa contribution à l'encouragement de l'investissement afin de sécuriser les placements à l'étranger sous forme d'investissement (...) le dossier n'est pas classé mais mis entre parenthèses en attendant de voir mieux", a-t-il ajouté.

Le premier responsable de la compagnie a précisé que le projet de notation des entreprises "prend forme et les premiers éléments techniques sont en train de se mettre en place". "Nous comptons noter avant la fin 2012 les premières entreprises afin de leur permettre d'obtenir des financements avec plus de facilités auprès des banques".

La notation des entreprises, qui touche principalement les PME dans une première phase, consiste à évaluer les défauts de paiement dans le commerce, a-t-il relevé, précisant que cette démarche permettrait de procéder à leur classification à travers l'examen de certains ratios sur la base de critères professionnels.

Cette notation, permettant de mesurer la solvabilité ou le risque de défaut de remboursement des dettes de l'entreprise, permettra aux organismes de garantie tels que le FGAR et aux banques publiques d'être confortés dans leurs décisions d'accorder des financements. "Accorder une note à une entreprise, c'est lui donner un

crédit supplémentaire du point de vue de la notoriété, et surtout lui permettre d'accéder à des crédits bancaires", a-t-il expliqué. Le second produit que compte lancer la Cagex, l'assurance Credoc, permettra aux entreprises de conforter leurs clients étrangers, selon le même responsable. Cette assurance permettra à la Cagex, avec le concours de ses partenaires à l'étranger, de mettre à la disposition des banques, établissements financiers et investisseurs de nouvelles couvertures d'assurance en adéquation avec les nouveaux risques, telle la solvabilité des banques émettrices de crédits à travers le monde, exposées plus que jamais aux faillites et d'élargir la gamme de banques. La loi de finances complémentaire 2009 a fait du Crédoc le seul moyen de paiement pour les opérations du commerce extérieur, selon lequel l'exportateur et l'importateur sont cautionnés par leurs banques, limitant ainsi les risques de livraisons impayées ou de marchandises payées mais non livrées. Deux

types de risques seront couverts par l'assurance Cagex, selon le même responsable. Il s'agit des risques commerciaux relatifs notamment à la carence, à la cessation de paiement et au règlement judiciaire, ainsi qu'à la faillite de la banque émettrice. Par ailleurs, deux nouveaux projets d'assurance sont actuellement à l'étude au niveau de la Cagex, il s'agit : de l'assurance leasing (crédit bail) et de l'assurance de caution, a annoncé M. Tariket sans donner de précisions. Par ailleurs, M. Tariket a indiqué que le taux de couverture des exportations algériennes hors hydrocarbures par l'assurance crédits en 2011 "reste stable entre 13 et 15%, un taux appelé à connaître une amélioration en 2012 si les exportations poursuivront leur hausse", a-t-il renchéri.

Les exportations hors hydrocarbures de l'Algérie ont atteint 2,15 milliards de dollars en 2011, en progression de 41%, par rapport à 2010, année durant laquelle elles ont connu une "importante" hausse de 52% (1,52 md usd). En

L'ÉCONOMIE ALGÉRIENNE DOIT CRÉER 350.000 EMPLOIS PAR AN POUR ABSORBER LE CHÔMAGE

Le FCE veut réhabiliter le rôle créateur de richesses des PME

L'économie algérienne devrait créer quelque 350.000 postes d'emploi par an pour pouvoir absorber le chômage dans le pays, a indiqué dimanche à Alger le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE), Réda Hamiani. "L'économie algérienne a besoin de créer, en se basant sur le taux d'accroissement annuel de la population, 350.000 postes d'emplois chaque année. Mais malheureusement on est loin de ce chiffre", a expliqué Hamiani lors d'une conférence animée à l'École nationale supérieure du journalisme et de l'information.

Il a estimé qu'en dépit des politiques et dispositifs "volontaristes" mis en oeuvre par l'Etat afin d'encourager la création d'emploi, l'économie réelle n'arrive à créer que 100.000 à 150.000 postes de travail. Pour lui, le problème de ces dispositifs (ANEM, ANSEJ...), où l'Etat

a dû investir beaucoup d'argent, est qu'ils sont "précaires" et une fois disparus, les jeunes bénéficiaires en perdent les avantages. M. Hamiani attribue également cette incapacité de générer un aussi grand volume d'emplois (350.000) au nombre limité de PME en Algérie, estimé à quelque 600.000 unités. Le taux de chômage en Algérie tourne actuellement autour de 10%, selon les chiffres de l'Office national de statistiques. "Si on compare avec les pays voisins, l'Algérie devrait compter 1,5 million d'entreprises", a-t-il ajouté. Selon lui, ce nombre insuffisant des PME s'explique principalement par une inadéquation entre ce que forme l'Algérie en encadrement et les besoins de son économie, le type de formation ne correspondant pas toujours aux attentes des entrepreneurs.

A. A.

JUSQU'À 360 HEURES D'APPELS
GRATUITS PAR MOIS

Nedjma lance ses nouveaux abonnements Pro 1200 et Pro 2400

Poursuivant sa dynamique de recherche des formules les plus avantageuses pour ses clients Entreprises, Nedjma lance deux nouvelles offres Pro 1200 et Pro 2400. Ces deux nouveaux abonnements permettent une maîtrise optimale du budget de communication grâce à leurs multiples avantages, pensés de sorte à répondre aux besoins des clients Entreprises les plus exigeants.

Inédits sur le marché national de la téléphonie mobile, Pro 1200 et Pro 2400 sont les seuls abonnements entreprises qui offrent les prix d'appel à seulement 1 DA la minute et ZERO (0) DA vers le réseau Nedjma. Ainsi, vous bénéficiez de communications gratuites pouvant aller jusqu'à 360 heures par mois.

Les nouveaux abonnements Nedjma Entreprises, ce sont également les tarifs les plus compétitifs sur le marché pour les communications vers les réseaux fixe et mobile, les SMS et le GPRS. Plus encore, Pro 1200 et Pro 2400 accordent systématiquement des remises allant de 15 à 30 % sur les appels vers les destinations internationales les plus demandées en Europe, en Amérique du Nord et en Asie.

Pro 1200 et Pro 2400 s'ajoutent à la panoplie de solutions pratiques et innovantes de « Nedjma Entreprises » qui lui permettent aujourd'hui, de se hisser au rang de partenaire de choix des professionnels. Des offres avantageuses doublées de prestations de service personnalisées et de haute qualité dédiées aux entreprises.

BATNA, PROGRAMME DU NOUVEAU PLAN DE CIRCULATION

Mise en œuvre de la première phase

Dans la ville de Batna, la première phase du nouveau plan de circulation a été mise en œuvre. Ce plan, qui a été élaboré par le bureau d'étude de l'entreprise Métro d'Alger (EMA) et comporte trois phases, a pour objectif de "désengorger dans les prochaines années le trafic automobile au centre-ville", a indiqué l'Assemblée populaire communale (APC).

PAR BOUZIANE MEHDI

Une enveloppe de 70 millions de dinars a été mobilisée pour l'aménagement et l'équipement "très prochain" de 19 carrefours et plus de 280 millions de dinars pour la requalification partielle ou totale de plusieurs chaussées du centre-ville et des cités périphériques.

S'agissant de l'organisation du stationnement préconisée par le bureau d'étude de l'EMA, le président de l'APC a affirmé à l'APS qu'il existe "un projet d'un montant de 500 millions de dinars pour la réalisation d'un parking à étages de 730 véhicules, outre la programmation de plusieurs autres parkings pour résoudre cet épineux problème qui tracasse aussi bien les automobilistes que les autorités locales", précisant que la commune a mobilisé plus de 350 millions de dinars pour la signalisation horizontale et la mise en place de 30 nouvelles plaques de signalisation verticale afin de faciliter aux usagers la "transition" vers le nouveau plan de circulation, en plus de la distribution de 5.000 dépliants contenant des explications sur les mesures et les actions prévues. De son côté, le directeur des



Transports, M. Malik Djouini, a souligné que ce plan de circulation qui mobilise 4 milliards de dinars, dont 350 millions pour la 1re phase "vient prendre en charge les problèmes générés par la progression du parc automobile de la wilaya qui est passé de 60.000 véhicules en 2000 à 168.000 véhicules actuellement, dont 60% au chef-lieu de wilaya.

Dans son ensemble, l'opération prévoit la réalisation "durant les deux ou trois prochaines années" de six trémies, d'un pont à l'entrée Sud de la ville et quatre parkings à étages, souterrains et supérieurs, pour une capacité totale de 2.000 véhicules. Selon M. Djouini, l'étude propose aussi la réalisation d'au moins 6 km de nouvelles routes à travers la ville, la transformation du tracé du second oued traversant la ville, après sa couverture, en voie carrossable pour les transports en commun, sur 3,6 km, et la construction de la 1re ligne de tramway sur 15 km entre la cité Bouzourane et le nouveau pôle urbain de Hamla. Estimant qu'un parc de taxis de seulement 393 véhicules était insuffisant

pour une ville de plus de 320.000 habitants, M. Djouini a également fait état d'"accords de principe" pour la création de 40 entreprises de taxis dans le cadre des dispositifs de l'ANSEJ (Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes) et de la CNAC (Caisse nationale d'assurance chômage). "D'ici la fin de l'année 2012, le nombre de taxis passera à 550 de sorte à développer l'offre, créer des emplois et favoriser la concurrence", a ajouté le directeur du transport à l'APS. Aussitôt après l'achèvement des travaux de rénovation du réseau d'eau potable de la ville, la seconde phase de ce plan sera lancée, tandis que la troisième le sera après la couverture et le réaménagement du second Oued traversant passant par le centre-ville. Approchés par l'APS, les automobilistes de la capitale des Aurès ont fait part de leur espoir de voir ce nouveau plan de circulation les "débarrasser définitivement des stressants embouteillages lors des heures de pointe qui font de la conduite au centre-ville de Batna un véritable cauchemar".

B. M.

ORAN, ECOLE SUPÉRIEURE DES PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT TECHNOLOGIQUE

Elle sera reconvertie en école polytechnique

L'école supérieure des professeurs d'enseignement technologique d'Oran (ENSET) sera transformée en école polytechnique à la prochaine rentrée universitaire, a annoncé mardi son directeur, M. Abdelbaki Benziane, en marge d'un colloque sur "Le partenariat Université-Entreprises, un outil de développement durable". "Après 42 ans d'activités dédiées à la formation des enseignants dans les disciplines techniques et technologiques au profit du secteur de l'éducation nationale, l'école connaîtra un tournant décisif dans son histoire lui permettant de faire face aux exigences et aux besoins des secteurs économique et industriel", a indiqué ce responsable. M. Benziane a expliqué que cette opération de reconversion permettra d'homologuer le volume et la qualité de la formation selon les besoins des entreprises algériennes, leur développement et les perspectives de leur évolution, estimant que la formation

sera adoptée à la lumière de ce nouveau système sur la stratégie de "formation à la carte". Il a également souligné que cette reconversion sera progressivement menée puisque les promotions poursuivront actuellement leur formation suivant l'ancien programme pédagogique, en attendant la généralisation du nouveau système. Le même responsable a signalé que ce nouveau type de formation sera basé sur la sélection des meilleurs étudiants universitaires et des meilleurs bacheliers. La formation sera sanctionnée par des diplômes dans la spécialité au grade d'"ingénieur de grande école", soit l'équivalent d'ingénieur d'Etat, dans l'ancien système de formation. Dans ce sens, des rencontres sont prévues avec les différents partenaires économiques pour une concertation commune afin d'élaborer les programmes et contenus pédagogiques en fonction des besoins exprimés. Pour sa part, le directeur de la wilaya d'Oran chargé de l'industrie, des

PME et de la promotion de l'investissement, a considéré qu'aucune stratégie industrielle et économique ne peut être mise en place sans la participation de l'université. Les travaux de ce colloque ont été marqués par la présentation de nombreuses interventions suivies de débats sur la réalité et les perspectives du partenariat Université-Entreprise en Algérie. Des expériences réussies de ce partenariat ont été exposées à l'assistance puisque des contrats ont été signés entre des chefs d'entreprises industrielles de Saïda, Adrar, Chlef et les responsables de divers laboratoires scientifiques de l'école.

A noter que l'Ecole supérieure des enseignants d'enseignement technologique a formé, depuis sa création en 1970, quelque 6.200 professeurs chargés d'encadrer l'enseignement des élèves des différents paliers du secteur de l'éducation nationale.

APS

CONSTANTINE

Prise en charge des enfants autistes

Le renforcement des capacités pédagogiques des intervenants dans la prise en charge des enfants autistes fait l'objet de trois ateliers de formation ouverts dimanche à la faculté de médecine de l'université Mentouri de Constantine.

Ces workshops, initiés par l'association "Wafa" des parents d'enfants déficients mentaux en collaboration avec des spécialistes français de la faculté de médecine du centre hospitalier Le Vinatier de Lyon, se déclinent sous forme de communications et de projets pratiques destinés à échanger des informations et à traiter de questions liées à la prise en charge de cette frange d'enfants aux besoins spécifiques, a indiqué la présidente de l'association formatrice de ce stage de formation.

Mme Badia Boufama a précisé, dans ce contexte, que cette maladie est considérée par la communauté scientifique comme "un trouble de développement neurophysiologique" pour lequel il est préconisé "un accompagnement et une prise en charge individualisée pour l'adaptation de l'enfant malade à son milieu, à défaut d'un traitement spécifique qui n'existe pas encore".

L'objectif premier de l'association Wafa, selon Mme Boufama, elle-même maman d'un enfant autiste, est "d'assister les victimes de ce type d'handicap et leurs parents" et "d'essayer de les faire émerger, un tant soit peu, des ténèbres dans lesquelles ils sont plongés".

Les ateliers de formation qui se déroulent à huis clos devraient permettre "d'armer davantage" les spécialistes chargés de la prise en charge des enfants autistes afin qu'ils puissent les faire bénéficier d'un "accompagnement spécifique, personnalisé et de qualité", a ajouté la présidente de l'association.

TIARET

Diminution du taux de chômage à 9,3%

Le taux de chômage a diminué à 9,3% à Tiaret durant les derniers mois à la faveur de la dynamique de l'emploi enclenchée, a indiqué la wilaya. Ce taux a diminué de plus de 12% en 2008 en dépit de la forte densité démographique.

La wilaya de Tiaret avait créé, l'année dernière, 12.715 emplois permanents et 68.418 temporaires, alors que les postes disponibles entre 2008 et 2010 étaient d'environ 49.000 emplois permanents et 150.000 temporaires.

Les secteurs administratif et économique ont tiré profit de cette dynamique d'emploi à Tiaret, ce qui a contribué à faire progresser le développement et concrétiser les programmes d'investissement dans la région.

Les mesures visant à soutenir les entreprises et créer des micro-activités économiques ont également contribué, l'an dernier, au financement de projets à la faveur des jeunes.

Ainsi, l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (ANSEJ) a créé 1.305 nouveaux emplois, l'Agence nationale de gestion du microcrédit (ANGEM) a généré 1.988 postes d'emploi et la Caisse nationale d'assurance chômage (CNAC) 1.263 emplois.

D'autre part, 5.257 universitaires ont bénéficié de contrats de travail dans le cadre du Dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), alors que 1.328 emplois ont été créés dans le cadre des activités afférentes aux besoins collectifs, selon la même source.

APS

SERBIE

Le second tour de la présidentielle fin mai

La Serbie organisera le deuxième tour de son élection présidentielle à la fin du mois de mai, aucun des candidats n'ayant remporté plus de 50% des voix lors du premier tour de dimanche, a rapporté l'agence de presse serbe Tanjug.

Le président sortant Boris Tadić, du Parti démocrate pro-UE, a remporté 26,8% des voix, tandis que Tomislav Nikolić, du Parti serbe du progrès, en a obtenu 25,6%, selon les projections de l'institut de sondages CeSID. Les deux hommes, arrivés en tête des douze candidats du premier tour, s'affronteront lors du deuxième tour, prévu le 20 mai, conformément à la loi électorale serbe.

Cependant, les premiers résultats des élections législatives, qui se tenaient parallèlement à l'élection présidentielle, ont montré que le Parti serbe du progrès remportait la victoire avec 24,7% des voix.

Les électeurs serbes ont voté dimanche à la fois pour les élections présidentielles et législatives. Des bureaux de vote ont également été établis au Kosovo, qui a déclaré son indépendance en 2008, mais que la Serbie considère encore comme une province serbe.

APS

GRÈCE, DÉBÂCLE DES 2 PARTIS
PRO-AUSTÉRITÉ,**Un parti néonazi entre au Parlement**

Les deux partis pro-austérité, la Nouvelle-Démocratie (droite) et le Pasok (socialiste) ont connu un effondrement aux législatives, passant sous la majorité absolue, alors qu'un parti néonazi entre pour la première fois au Parlement, selon des chiffres publiés lundi par le ministère de l'Intérieur.

Après le dépouillement de 99% des bulletins, ces résultats quasi définitifs indiquent que les deux partis, la ND avec 18,8% des suffrages (108 sièges) et le Pasok avec 13,2% (41 sièges) ne rassemblent que 149 sièges sur les 300 du Parlement et ne pourront former un gouvernement de coalition qu'avec l'appui d'un troisième parti. Ces deux partis, piliers du bipartisme en Grèce depuis 38 ans, et tenus responsables de la crise que traverse le pays, ont connu une débâcle historique lors des élections législatives de dimanche. Après la publication officielle des résultats définitifs dans la journée d'hier, le chef de l'Etat Carolos Papoulias doit appeler Antonis Samaras, dirigeant de la droite Nouvelle-Démocratie, dont son parti est arrivé en tête du scrutin, pour lui confier la tâche de former un "gouvernement qui jouisse de la confiance du parlement", selon la Constitution. La formation d'un gouvernement de coalition entre les partis pro-austérité, partenaires dans un gouvernement de coalition depuis novembre, et un troisième parti sera une tâche compliquée compte tenu que tous les cinq partis anti-austérité ont déclaré être contre la poursuite de la rigueur, dictée par les créanciers du pays, UE et FMI.

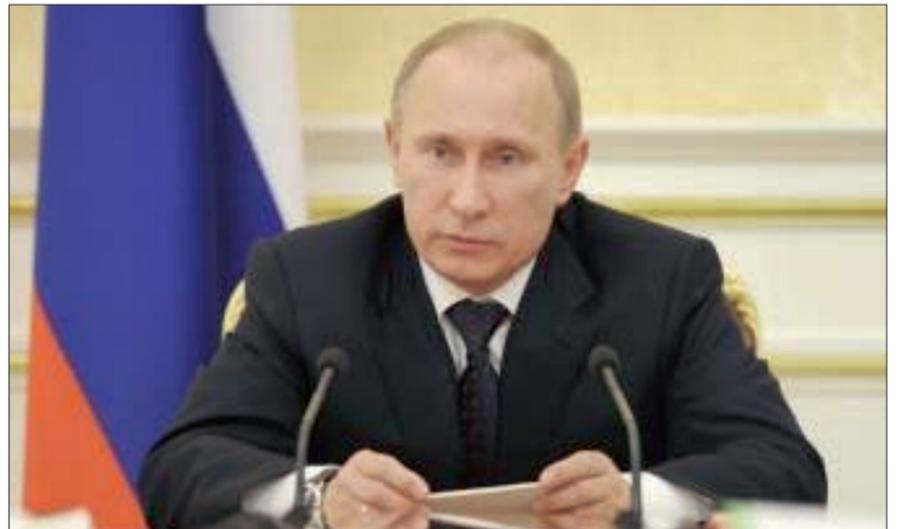
R. I. / Agence

RUSSIE

Vladimir Poutine investi à la présidence

Vladimir Poutine a prêté serment lundi sur la Constitution russe, redevenant ainsi président de la Russie pour un troisième mandat, quatre ans après avoir été obligé de quitter ce poste pour devenir Premier ministre.

Elu le 4 mars avec près de 64% des voix à l'issue d'un scrutin entaché de fraudes selon l'opposition, M. Poutine prêtera serment dans la fastueuse salle Saint-Georges du Kremlin, qu'il avait quittée en 2008 pour devenir Premier ministre, faute de pouvoir effectuer plus de deux mandats consécutifs de président, selon la Constitution. Vladimir Poutine a prêté serment lundi sur la Constitution russe, redevenant ainsi président de la Russie pour un troisième mandat, quatre ans après avoir été obligé de quitter ce poste pour devenir Premier ministre. La main droite sur la Constitution, il a prêté serment au Kremlin devant 3.000 invités.



L'hymne russe a ensuite retenti. L'ex-agent du KGB avait alors laissé le poste de chef de l'Etat à un subordonné, Dmitri Medvedev, appelé dans les prochains jours à remplacer M. Poutine comme chef de gouvernement, le "tandem" semblant ainsi s'installer durablement au pouvoir. Après l'investiture, la Chambre basse du Parlement (Douma) doit d'ailleurs amorcer la procédure de désignation du nouveau

Premier ministre. Le retour de M. Poutine au Kremlin sera célébré en grande pompe avec plus de 2.000 invités russes et étrangers, notamment l'ex-président du Conseil italien Silvio Berlusconi et l'ancien chancelier allemand Gerhard Schröder, avec lesquels l'homme fort de Russie a gardé des relations amicales. Elle sera notamment marquée par 30 tirs de canon.

R. I.

YÉMEN, APRÈS LA MORT D'UN DE SES CHEFS

Al-Qaïda tue 20 soldats

Des combattants d'Al-Qaïda ont attaqué lundi deux positions de l'armée dans le sud du Yémen, tuant au moins 20 soldats, au lendemain de la mort d'un chef du réseau dans un raid aérien américain, selon une source militaire.

Parmi les morts figurent quatre officiers, a précisé la source militaire selon laquelle les positions attaquées lundi matin se trouvent au sud de la ville de Zinjibar, contrôlée depuis un an par le réseau extrémiste. L'attaque est intervenue au lendemain de la mort d'un chef d'Al-

Qaïda dans la péninsule arabique (Aqpa), le Yéménite Fahd al-Quso, dans un raid attribué par des dignitaires locaux aux Etats-Unis dans la province de Chabwa (Est). Fahd al-Quso était recherché par les Etats-Unis pour l'attentat contre l'USS Cole, au cours duquel 17 marins américains avaient été tués en 2000 dans le Golfe d'Aden. Deux missiles ont visé Fahd al-Quso alors qu'il se trouvait près de sa maison à Rafadh, tuant ce chef d'Al-Qaïda et deux de ses gardes du corps. Les Etats-Unis ont reconnu l'année dernière qu'ils

employaient des drones pour viser des cibles au Yémen. Un responsable américain a confirmé la mort de Quso, affirmant qu'il était "impliqué dans la planification d'opérations terroristes contre les intérêts yéménites et américains" au moment de sa mort. Le nom de Quso figurait sur une liste des terroristes les plus recherchés par le FBI, qui avait promis une récompense allant jusqu'à cinq millions de dollars pour des informations pouvant conduire à sa capture.

R. I. / Agence

SYRIE, L'OPPOSITION PARLE DE MASCARADE

Élections législatives sur fond de violence

Les Syriens ont voté, hier, pour les premières élections "multipartites" depuis un demi-siècle. Mais ce scrutin organisé dans un climat de violence est contesté par l'opposition, qui parle de "mascarade". A travers le pays, qui connaît un mouvement de contestation sans précédent contre le président Bachar Al-Assad depuis mars 2011, 7 195 candidats sont en lice pour les 250 sièges de députés, lesquels devraient adopter une série de

réformes promises par le chef de l'Etat. Neuf partis ont été créés et homologués, dont sept sont candidats pour le scrutin. Jusqu'à l'adoption par référendum en février de la nouvelle Constitution, l'article 8 de la loi fondamentale accordait au parti Baas, au pouvoir depuis 1963, le rôle dirigeant dans la société. Actuellement, pas un seul opposant ne siège au Parlement, et les médias officiels ont annoncé que la moitié des sièges seraient réservés aux "représentants des ouvriers et paysans", dont les syndicats sont contrôlés par le parti Baas, au pouvoir. "Rien n'a changé. Le système politique syrien demeure totalement corrompu et les résultats des élections seront une nouvelle fois déterminés à l'avance", assure un militant de l'opposition, Bassam Ichak, qui a tenté en vain de se faire élire en 2003 et 2007. La Syrie est

sans Parlement depuis un an en raison du soulèvement dans une grande partie du pays, qui a été réprimé dans le sang, et Bachar Al-Assad a fait entrer en vigueur les lois les plus marquant par décret présidentiel. Des affrontements ont opposé durant la nuit de samedi à dimanche des insurgés à des troupes de l'armée régulière dans une province pétrolière de l'est de la Syrie. Des insurgés armés de roquettes RPG ont attaqué des positions de blindés dans l'est de la capitale provinciale, Deir ez-Zor, en riposte à une offensive militaire contre des villes et des villages de cette région tribale limitrophe de l'Irak. L'armée dispose encore de chars et d'armes lourdes dans les villes, en violation des termes du cessez-le-feu que supervisent d'ores et déjà une cinquantaine d'observateurs des Nations unies. A terme, 300 observateurs de l'Onu doivent se déployer à travers le pays pour veiller au respect de la trêve entrée en vigueur le 12 avril, mais la présence des 50 déjà sur place n'a pas fait cesser les violences, en cours depuis mars 2011.

R. I. / Agence



PEUGEOT ALGÉRIE INAUGURE SA GRANDE SUCCURSALE À OUED SMAR

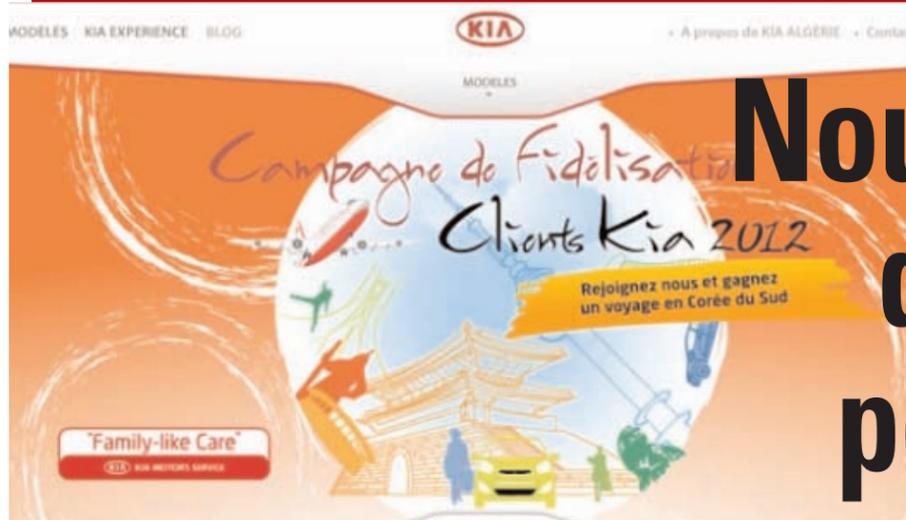
OBJECTIF, SATISFACTION DU CLIENT

P 12

P 12



KIA MOTORS ALGÉRIE



Nouvelle campagne de fidélisation pour ses clients

PEUGEOT ALGÉRIE INAUGURE SA GRANDE SUCCURSALE DE OUED SMAR

Objectif, satisfaction du client

C'est fait, enfin la belle et grande succursale de la marque au Lion a fini par être livrée au grand bonheur des patrons de Peugeot Algérie, fiers de voir ce beau site représenter le constructeur français. Ainsi, c'est dans la zone industrielle de Dar El-Beïda que Peugeot Algérie a décidé de s'installer durablement, dans la perspective d'offrir à sa clientèle un service de qualité et un accueil digne des standards de la marque.

Peugeot Algérie a inauguré mercredi dernier son nouveau site. Une grande affaire qui regroupe le siège de la direction générale, une nouvelle Blue Box avec sa nouvelle couleur portant la nouvelle signature de la marque au Lion, un atelier carrosserie et des ateliers mécaniques.

Le secteur automobile étant en forte progression et le client de plus en plus exigeant, et c'est pour cela que Peugeot se modernise pour répondre aux exigences de sa clientèle. Ainsi, la Filiale Peugeot Algérie occupe une superficie bâtie de 4.181 m² et 4.420 m² réservée au parking et la nouvelle succursale occupe, quant à elle, une superficie bâtie de 5.890 m² et 9.610 m² de parking, plus de 2.770 m² de parking terrasse. La succursale de Peugeot Algérie serait la première dans le réseau, à adopter la nouvelle signature de la Marque. Elle sera par ailleurs, la 20e Blue Box.

Lors de son allocution de bienvenue, le DG de Peugeot Algérie, Pierre Foret a félicité l'ensemble de ses équipes pour les efforts déployés dans le développement de la marque sur le marché Algérie notamment en consolidant les ventes qui ne cessent de progresser réalisant les meilleurs chiffres pour la marque en Algérie avec 4.624 voitures écoulées durant le mois d'avril. «Ce résultat obtenu grâce aux performances



Division Europe Centrale Méditerranée de PSA et Marc Bergereiti, Ex-Directeur-général de Peugeot Algérie présents à l'événement, pour avoir initié le projet» a ajouté le boss de Peugeot Algérie avant de passer la parole à Christian Peugeot, délégué relation extérieures et directeur affaires publiques.

SUV 4008» a ajouté Christian Peugeot.

Fiche technique de la nouvelle succursale de Peugeot

Le showroom

La nouvelle succursale dispose d'un showroom spacieux de plus de 1.000 m². 15 modèles de la gamme sont exposés dans un espace accueillant et moderne. Le showroom contient une aire de livraison où le client est reçu par un technicien formé qui se chargera de lui livrer son véhicule avec toutes les explications nécessaires pour une prise en main rapide.

Magasin de pièces de rechange

Le magasin de pièces de rechange offre une capacité de stockage de 5.000 références, sur une superficie de 700 m². Il comprend également un comptoir pièces de rechange d'origine d'une superficie de 190 m² dédié à la vente pour les clients particuliers et professionnels.

L'atelier mécanique

Celui-ci est équipé de matériel de haute technologie et de techniciens formés à toute intervention sur la gamme Peugeot. Cet espace comprend 36 postes mécaniques et s'étend sur une superficie de 1.700 m².

L'atelier carrosserie

La succursale de Peugeot Algérie s'est dotée d'un atelier carrosserie équipé d'un matériel de dernière génération. Les clients Peugeot peuvent désormais repartir avec leur véhicule accidenté refait à neuf et aux normes du

constructeur automobile. Un atelier particulièrement sophistiqué respectueux de l'environnement, par l'utilisation des peintures hydrosolubles. L'atelier carrosserie est équipé d'une cabine de peinture, 2 aires de préparation, un banc de redressage et six postes de travail.

Peugeot rapide

Pour les interventions rapides, la succursale Peugeot Algérie propose à sa clientèle le service immédiat. Peugeot rapide, le plus grand d'Afrique qui assure la prise en charge des opérations d'entretiens des véhicules en moins d'une heure et sans rendez-vous, et ce, six jours sur sept (6/7j), de 8h à 20h, avec une équipe renforcée et 7 baies dédiées à cette opération.

La navette Peugeot

Peugeot innove et se rapproche davantage de sa clientèle. Pour le bien-être de cette dernière, la succursale de Dar El-Beïda met à disposition de ses clients une navette gratuite. Celle-ci permet au client ayant déposé son véhicule pour réparation, de bénéficier d'un moyen de transport lui permettant de sortir de la zone industrielle.

Trois destinations proposées

- Arrêt de bus devant siège Djazza (Dar El-Beïda)
- Gare ferroviaire de Dar El-Beïda
- Centre commercial de Bab Ezzouar

Trois rotations prévues :

- Le matin : 9h/ 10h30/ 12h
- L'après-midi : 13h30/ 15h/ 16h.

ALTRUCK COMPANY AU 15^E SALON BATIMATEC D'ALGER Le Volvo FMX 6x4 en conquérant



La gamme construction de Volvo Trucks est à l'honneur au 15e Salon international du bâtiment. Le stand d'Altruck Company met en avant cette gamme en exposant le Volvo FMX, un tracteur 6x4, qui a été spécialement conçu pour les applications les plus exigeantes.

Le Volvo FMX est un mastodonte des chantiers destiné à transporter sans peine de lourdes charges sur les terrains les plus accidentés et les pentes les plus prononcées. C'est tout simplement un véhicule qui est idéal pour opérer dans des conditions difficiles. Volvo FMX s'inspire de la plateforme FM qui a fait largement ses preuves dans des situations difficiles, partout dans le monde. Les conducteurs ne seront pas déçus par les performances exceptionnelles de sa chaîne cinématique, basées sur la puissance et le rendement d'un moteur 11 litres décliné en trois niveaux de puissance 400, 440 et 480 ch et sur sa boîte de vitesses I-Shift lui permet de se sortir de pratiquement de toutes les situations.

Le Volvo FMX arbore une partie avant entièrement remaniée pour résister aux rigueurs des missions de chantier par exemple. Bénéficiant de caractéristiques uniques telles que la plaque de protection de carter moteur, la protection renforcée des feux avant, les rétroviseurs spéciaux, les nouvelles lampes de travail et une nouvelle prise d'air.

RENAULT KERAX XTREM Disponible sur les marchés européens

Commercialisé dans des pays hors Europe, le grand transporteur de matériaux et de minier le Renault Kerax XTREM est bel et bien arrivé sur les marchés européens.

Renault Kerax XTREM est conçu pour supporter de fortes charges en environnement très difficile et accidenté, il sera proposé en version 8x4 avec des moteurs de 430 à 460 ch en motorisation DXI 11 Euro V et en 480 et 520 ch en motorisation DXI 13 Euro V.



De série, le Kerax XTREM est livré avec tous les équipements indispensables pour des tâches difficiles : un châssis renforcé par des longerons doublés allant du moteur jusqu'à l'extrémité du porte-à-faux arrière, par une suspension robuste à quatre lames paraboliques et par un pont renforcé à 36 tonnes de capacité de charge. Il est utile de rappeler que XTREM est réalisé sur la base du Kerax équipé d'un châssis Heavy, conçu pour les fortes charges et vendu à plus de 2000 exemplaires depuis 2007 sur les marchés internationaux.

KIA MOTORS ALGÉRIE

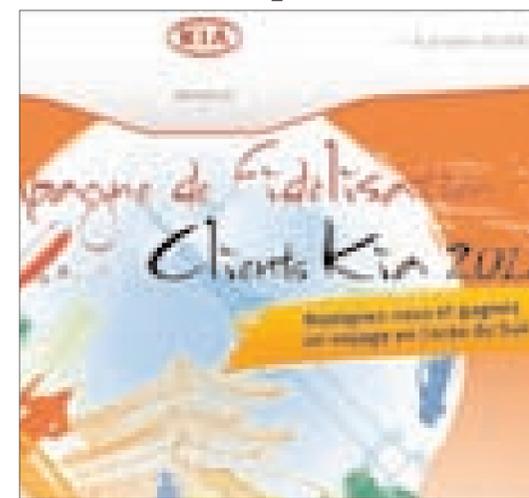
Nouvelle campagne de fidélisation pour ses clients

Les clients de Kia Motors Algérie seront à l'honneur en l'espace de quarante jours avec le lancement prochain d'un jeu qui aura comme objectif la fidélisation des clients, principalement sur la partie service après-vente.

Pour fidéliser ses clients et offrir un service après-vente de qualité, Kia Motors Algérie lancera du 06 mai au 16 juin 2012 un jeu intitulé «Compagne de fidélisation Clients Kia 2012» accessible sur www.kialgerie.com et destiné à tous les clients de la marque, à la clé, un voyage en Corée du Sud pour six chanceux.

Dans le détail, Kia Motors Algérie indique que les clients éligibles à participer au concours doivent être propriétaires d'un véhicule Kia et à leur actif au moins un passage aux structures service après-vente du concessionnaire durant cette campagne. Ils auront par la suite à s'inscrire sur la page du jeu visible sur le site web de Kia Algérie, cliquer sur la rubrique service après-vente, remplir un formulaire et raconter l'expérience de leur passage aux ateliers.

Un tirage au sort sera organisé à la fin du jeu et les noms des six



gagnants seront annoncés cinq jours après la clôture de la campagne.

Par cette initiative, Kia Motors Algérie s'offre un double objectif, permettre en effet d'accroître le capital sympathie pour la marque mais aussi noter les performances et les imperfections des structures service après-vente, ceci afin d'offrir un meilleur service aux clients.

Conditions et règles de participation

- L'événement se déroulera du 06/05/2012 au 16/06/2012.
- Chaque participant devra racon-

ter sa propre expérience avec notre service après-vente sur www.kialgerie.com en cliquant sur la rubrique «Compagne de fidélisation clients Kia 2012».

- Il y aura six (6) prix pour cette événement.

- Kia Motors Algérie se réserve le droit de publier les noms des gagnants sur sa page facebook et réutiliser les informations postées par chacun des participants.

- Un tirage au sort sera effectué afin de déterminer les six (6) gagnants de cet événement.

- La participation est totalement gratuite.

- Les prix attribués aux six (6) gagnants ne peuvent, en aucun cas, être échangés ou remboursés.

- Les gagnants bénéficieront d'un voyage en Corée du Sud (tout frais compris). La date de départ ne pourra, en aucun cas, être décalée ou reportée.

- Au moment de départ et en cas d'absence de l'un des gagnants, Kia Motors Algérie est en droit d'annuler son voyage immédiatement (de la personne absente).

- En cas d'absence de l'un des gagnants après deux (2) jours de l'annonce des résultats, le prix attribué sera remis à un autre participant.

- En cas d'informations incomplètes, fausses ou non conformes aux conditions mentionnées, le participant sera automatiquement disqualifié.

- Les noms des gagnants seront annoncés cinq (5) jours après la clôture de la campagne.

- Les participants devront résider en Algérie, posséder un véhicule de marque Kia, avoir respecté les standards de garantie Kia ou avoir eu recours au service après-vente Kia Motors Algérie durant cette campagne.

- Les gagnants devront se présenter, impérativement munis de la carte grise du véhicule, d'une pièce d'identité et de justificatifs demandés par la direction au niveau de notre direction générale.

- Kia Motors Algérie ne modifiera, en aucun cas, la liste des gagnants.

HINO ALGÉRIE AU BÂTIMATEC 2012 D'ALGER

Nouvelle offre dans la série Hino 500

Hino Algérie (Filiale du groupe Toyota Algérie) à présente à l'occasion de la 15e édition du Salon international du bâtiment (Bâtimatec) un nouveau camion évoluant dans la série 500. Ce nouveau camion de 19 tonnes est proposé en châssis nu et benne.

Afin de répondre aux attentes des clients et ratisser large dans un univers à forte concurrence, Hino Algérie renforce sa gamme de camions de gros tonnage en annonçant l'arrivée d'un nouveau modèle de la série 500 qui offre une plus grande capacité de chargement, un camion disponible en châssis nu et benne.

Exposé au stand de la marque au salon Bâtimatec, le nouveau camion s'adjuge une charge utile de 19 tonnes pour un poids total en charge de 26 tonnes, disponible en 8.995 mm de longueur hors tout, 2.455 de largeur hors tout et 2.695 mm de hau-



il est de type Hino J08E (UD). Moteur diesel à injection directe (turbo compresseur avec inter-cooler), ce 6 cylindres en ligne développe une puissance maxi de 184 kw à 2500 tr/min qui développe un couple maxi de 739 Nm à 1500 tr/min. Il est par ailleurs proposé au tarif de 7.700.000 DA TTC (Taxe VN incluse).

La seconde version de ce modèle est un camion à châssis nu équipé d'une benne montée localement. Cette version offre une charge utile de 15,5 tonnes, un poids total du véhicule de 10,5 tonnes pour un volume de benne de 12m³. Coté dimensions, ce modèle est long de 7.530 mm, large de 2.490 mm et 3.160 mm de hauteur pour un empâtement de 3.590+1.300 avec une longueur carrosserie de 5.350 mm. Il est indiqué que la version benne du Hino adopte le même bloc moteur que la version châssis nu.



du réseau Peugeot Algérie. Ravi de voir son entreprise acquérir un édifice qualitatif, le patron de Peugeot Algérie a mis en avant l'apport de la nouvelle succursale aux trois S qui fournira un service de qualité à la clientèle de Peugeot.

«Toute l'équipe de Peugeot Algérie a mis la main à la patte pour édifier un tel site qui procurera forcément un meilleur niveau de qualité de service. Grand bravo pour l'équipe Peugeot. Je tiens par ailleurs à remercier chaleureusement M. David Rio, Directeur de

de Peugeot Algérie va s'étoffer en accueillant quatre nouveaux agents pour passer de 37 à 41 affaires sur l'ensemble du territoire national.

«Peugeot en Algérie est une entreprise économique qui apporte un plus à l'économie algérienne en employant quelque 2.000 emplois directs dont 250 chez Peugeot Algérie, nous offrons aujourd'hui aux Algériens une gamme de véhicules riche et variée, qui va d'ailleurs accueillir très prochainement deux nouveaux modèles à savoir la 208 et le

ESSAI DU CITROËN C4 AIRCROSS

Pour lui la ville... et plus si affinités

Citroën s'invite dans le segment des 4x4 compacts en proposant pour la première fois un SUV urbain baptisé C4 Aircross. Conçu en partenariat avec le Japonais Mitsubishi, ce nouveau modèle arbore les nouveaux codes stylistiques de la marque avec un focus sur le design moderne et l'innovation technologique, maillants forts de la nouvelle politique de développement de la marque française axé sur la montée en gamme et l'internationalisation.



L' image de marque de Citroën semble être mise en avant par les designers du C4 Aircross qui ont fait dans le style et l'élégance. Après le lancement du 4x4 C-Crosser, le constructeur a bien compris que les attentes du marché ont évolué sur ce segment en s'orientant plus vers des 4x4 compacts pour des considérations de style mais aussi de prix. Convié par Saida Citroën, représentant de la marque aux Chevrans en Algérie aux essais presse organisés à Lyon, nous vous livrons aujourd'hui quelques détails d'un SUV bien né.

C4 Aircross développé en partenariat avec Mitsubishi est conçu sur la plate forme du C-Crosser. Il bénéficie d'un design purement français tiré des nouveaux codes stylistiques de Citroën. Les dimensions ont été revues et corrigées comparant à son aîné. Le C4 Aircross est compact par ses mesures : 4,34 m de long (- 31 cm), une largeur de 1,80 m, 1,63 m de hauteur et un empattement de 2,67 m. Le diamètre de braquage est affiché à seulement 10,6 mètres.

Une gueule séduisante et des lignes fines

Il y a près de deux ans, Citroën s'affirmait à travers une nouvelle identité visuelle de laquelle découlait de nouveaux codes stylistiques visibles sur l'ensemble de l'actuelle gamme dont le C4 Aircross qui arbore des lignes modernes confirmant la montée en gamme de la marque qui marie bien l'élégance des berlines maison aux lignes d'un véhicule tout terrain. La face avant séduisante et imposante est pleinement réussie. Elle laisse apparaître une large calandre chromée qui accueille les chevrons s'étirant sur l'ensemble de la face avant. Les optiques y sont bien travaillées, les LED (copie conforme de ceux de la DS3) rajoute une touche de séduction au véhicule composant la signature lumineuse verticale qui l'a distingué de jour comme de nuit. De profil, le point le plus original est l'aileron de requin inversé glissant clairement vers la vitre, initié sur le concept car Hypnos ; Il est orné d'une rose des vents chromé signant son appartenance à la famille des SUV de la marque. Les rétroviseurs accueillent les répéteurs de clignotants, les vitres surteintées ajoutent une touche d'élégance au véhicule à l'image aussi des grandes roues en alliage (18 pouces) et des feux arrière en boomerangs tels que les guides de lumière ou la caméra de recul dissimulée dans la baguette chromée du volet.

Un habitacle accueillant, soigné et spacieux

C4 Aircross est conçu sur la base de l'ASX de Mitsubishi. L'habitacle lui est dédié avec toutefois quelques touches "made in Citroën" visibles sur le volant qui est spécifique comme les plastiques noirs laqués et les chromes placés sur certaines parties comme les mallettes de réglage de la climatisation. La qualité des matériaux appliqués est acceptable et agréable au toucher. On a apprécié la disposition des éléments de conduite qui sont

accessibles sans aucun effort majeur. Citroën propose en outre un écran tactile imposant qui facilite la navigation doté d'un graphisme basic et ici la marque peut largement mieux faire.

La position de conduite y est surélevée et confortable avec des sièges avant électriques et chauffants de série pour le siège conducteur (et en option pour le siège passager). Pour les sièges arrière, il n'y a absolument rien à dire concernant l'espace alloué aux passagers. L'espace aux genoux est généreux grâce à l'empattement du véhicule (2,67 m) qui garantit ainsi confort et plaisir dans le C4 Aircross. En option, un immense toit vitré vient apporter son lot de confort et garantit une belle luminosité. Pour les longs déplacements, les futurs acquéreurs du C4 Aircross pourront compter sur l'espace de chargement qu'offre le coffre du véhicule qui est de 422 litres pouvant atteindre 1193 litres lorsque les sièges sont rabattus.

Bien équipé pour un maximum de confort et de sécurité

La montée en gamme chez Citroën se confirme au vu de nombreux équipements de dernières générations intégrées de série sur la C4 Aircross, proposé en trois niveaux de finitions. L'entrée de gamme (Attraction), propose le C4 Aircross qui accueille l'ABS, l'ESP, l'aide au freinage d'urgence et au démarrage en côte, 7 airbags (frontaux, latéraux avant, rideaux et genoux conducteur), la climatisation manuelle, les rétroviseurs extérieurs électriques et chauffants, le réglage en hauteur du siège



conducteur et le système audio CD MP3. La seconde finition (Confort) revendique les signatures lumineuses avant avec LED, régulateur de vitesse, climatisation automatique, allumage automatique des feux de croisement, jantes en alliage 16 pouces, volant et pommeau du levier de vitesse gainés de cuir, essuie-vitres, Connecting Box (prise auxiliaire, prise USB et kit mains libres Bluetooth), projecteurs antibrouillard et garnissage trimatière Rift. Quant à la version huppée du Citroën C4 Aircross (Exclusive), elle apporte l'aide au stationnement avant et arrière avec caméra de recul, Système Stop & Start, l'accès et démarrage mains libres, les projecteurs xénon, sièges avant électriques et chauffants, le système de navigation Navidrive à commandes tactiles avec disque dur, les jantes alliage 18 pouces ainsi que la sellerie cuir.

Une offre mécanique équilibrée

Citroën C4 Aircross est disponible avec deux transmissions (deux et quatre roues motrices). Elle est proposée avec trois motorisations destinées au marché Européen : un bloc essence 1.6l de 115 ch avec boîte BVM5 et deux moteurs diesel (1.6l HDi de 115 ch et le 1.8l HDi de 150 ch) tout deux équipés d'une boîte BVM6. Il est utile de rappeler que deux autres blocs sont disponibles mais destinés à certains marchés hors Europe, il s'agit des 2.0l Essence de 150 ch boîte BVM5 et du 2.0l Essence de 150 ch boîte CVT. A Lyon lors des essais presse, nous avons eu droit au C4 Aircross 2.0l HDi de 150ch équipé de la boîte manuelle BVM6 qui affiche un

couple de 300 Nm accessible entre 2.000 et 3.000 tr/min. Sobre et agréable à manier, ce moteur s'est montré incisif sur les longues distances type autoroute mais un peu long lors des relances que nous avons sollicité notamment en négociant les virages de la belle région Lyonnaise. La C4 Aircross affiche une consommation mixte de 5,4 l/100km pour la transmission 4x2 avec des rejets en CO2 de 142 g/km et 147 g de CO2/km pour la version à transmission 4x4 qui consomme 5,6 l/100km). Nous avons en outre apprécié le système Stop & Start qui est devenu au fil des années un élément important dans la voiture. Il procure confort et économie mais aussi une réduction de consommation de carburant et des émissions de gaz à effet de serre. Le principe est simple, avec Star & Stop le moteur se met en veille lorsque le véhicule roule à moins de 3 km/h, boîte de vitesse au point mort et pédale d'embrayage relevée. Le moteur redémarre dès que la pédale d'embrayage est enfoncée dans un délai de mise en action de 500 ms, ce qui est inférieur au temps nécessaire pour engager une vitesse.

Posé sur un train roulant type pseudo McPherson avec un typage fidèle aux valeurs de la marque, le comportement routier était agréable et c'est incontestablement l'un des meilleurs véhicules dans son segment qui offre des liaisons au sol aussi précise. C4 Aircross est dans son univers en mode transmission 4 roues motrices activable via un sélecteur implanté sur la console centrale, qui propose trois modes de fonctionnement : 2WD idéal pour les bons revêtements par temps sec et sans risque de perte d'adhérence, le SUV adopte alors l'image d'un véritable deux roues. Le mode 4WD est idéal pour la majorité des situations de conduite, il répartit automatiquement (50/50 généralement) le couple entre les trains avant et arrière afin de procurer le meilleur comportement lors de la conduite. Le troisième mode, Lock en l'occurrence est sollicité dans les cas où les conditions d'adhérence sont particulièrement réduites, comme sur la neige, la boue ou bien le sable. Le bloc moteur 2.0l essence 150ch à 6000 tr/min boîte CVT destiné principalement à la Russie, la Chine et certain pays du continent africain a développé un bon rendement tout le long des essais, un peu bruyant certes notamment au-delà de 3.000tr/mn mais vite oublié au lancement du véhicule. Le moteur reste dynamique et procure une conduite saine aidée par la présence de la boîte CVT, un bloc qui est doté d'une culasse à 2 arbres à cames en tête, il possède un calage variable des soupapes d'admission et d'échappement. Il est à noter que le couple maximale est de l'ordre de 197 Nm au régime de 4000 tr/min. Citroën annonce une consommation (selon la norme Euro4) de 8,1 l/100 pour 192 g de CO2 par km.

En Europe, le C4 Aircross est commercialisé depuis peu et il sera proposé ultérieurement en Russie et en Chine qui sont de gros marchés pour la marque qui mise beaucoup sur le succès du SUV dans cette partie du monde. Pour l'Algérie, Saida Citroën a présenté le C4 Aircross au dernier salon de l'automobile d'Alger, ce SUV viendra renforcer la gamme Citroën en Algérie dans un segment en nette progression. Il sera commercialisé au courant du second semestre 2012 en premier temps avec le bloc moteur 1.8l HDI de 150ch.



L'UNION AFRICAINE RECRUTE LE DIRECTEUR DE SON DÉPARTEMENT CULTURE

Appel lancé à l'ensemble des communautés africaines

L'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle et au recrutement pour tous les postes vacants. Parmi ces postes un appel est lancé à tous les intéressés pour postuler au titre de chef de la division culture au Département des affaires sociales (DAS). Le lieu d'affectation est bien entendu à Addis-Abeba en Ethiopie.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Créée en tant qu'organisation continentale panafricaine unique en son genre, l'Union africaine est chargée de conduire le processus d'intégration rapide et de développement durable de l'Afrique par la promotion de l'unité, de la solidarité, de la cohésion et de la coopération entre les peuples et les États africains, ainsi que par l'établissement d'un nouveau partenariat avec les autres régions du monde. Le siège de l'Union africaine est établi à Addis-Abeba, capitale de l'Éthiopie.

En vue de la réalisation de cet objectif, l'Union africaine entend renforcer sa capacité à s'acquitter de sa mission en procédant, entre autres, à la mise en œuvre d'une nouvelle structure organisationnelle et au recrutement pour tous les postes vacants. Parmi ces postes un appel est lancé à tous les intéressés pour postuler au titre de chef de la division de la culture au Département des affaires sociales (DAS). Le lieu d'affectation est bien entendu à Addis-Abeba en Ethiopie.

La principale fonction et responsabilités pour le candidat retenu est de lancer la préparation et la formulation de programmes appropriés, de politiques et stratégies liées à la culture à l'échelle continentale et assurer le suivi de leur mise en œuvre au sein des États membres ; de préparer les programmes et les propositions de budget, le projet et les propositions de financement relatif à des programmes de la division ; de définir l'orientation des activités de la division, les plans, les priorités et l'organisation du travail et faciliter la communication et la coopération au sein de la division et avec d'autres divisions du département ; d'assurer le suivi des activités opérationnelles et la mise en œuvre des programmes en termes de dépenses et de contenu de ces programmes, et préparer des rapports intérimaires accompagnés de recommandations pour des mesures correctives à soumettre au directeur, le cas échéant.

L'autre souci du chef de la division culture sera d'analyser et suivre les questions



de culture dans tous ses aspects et fournir l'expertise, les conseils stratégiques et un leadership technique au sein du département des affaires sociales et de la commission de l'UA, tout en se faisant le défenseur et sensibiliser les États membres et autres parties prenantes aux engagements des chefs d'État et de gouvernement relatifs à la culture.

Pour postuler, les candidats doivent être titulaires d'au moins une maîtrise soit en sciences de la culture, soit en éducation et formation, soit en études du développement, soit en sciences sociales, soit dans tout autre discipline connexe.

Les candidats doivent également avoir au moins 10 années d'expérience avérée dans le domaine de la culture/éducation et formation, aux niveaux national, régional ou international, dont au moins 3 ans à un poste de responsabilité. Il est également recommandé d'avoir une connaissance pratique dans les domaines de l'analyse politique et de gestion de programme/projet ;

une expérience dans la gestion avec la capacité de faciliter les relations interpersonnelles, d'organiser et de motiver les autres et de travailler dans un environnement multiculturel ; une excellente aptitude en matière de rédaction et d'établissement de rapports et une bonne compétence en communication.

Le candidat doit avoir la maîtrise d'une des langues de travail de l'Union africaine (anglais, arabe, français, portugais). La connaissance d'une ou de plusieurs autres langues de travail serait un atout.

A travers cet appel, l'UA, les candidats doivent avoir de préférence entre 35 et 50 ans.

La nomination à ce poste est faite sur la base d'un contrat d'une durée de trois (3) ans, dont les douze premiers mois sont considérés comme une période probatoire. Par la suite, le contrat est reconduit pour une période de deux (2) ans renouvelable, sous réserve de résultats satisfaisants.

La Commission de l'Union africaine

est «un employeur qui donne l'égalité de chances aux hommes et aux femmes. Les femmes qualifiées sont vivement encouragées à soumettre leurs candidatures» annonce-t-il. A titre indicatif, le salaire de base est de 45.551,00 \$EU par an. A ce salaire s'ajoutent d'autres émoluments tels que l'indemnité de poste (46% du salaire de base), l'indemnité de logement (16.819,20 \$EU par an), l'indemnité pour frais d'études (75% et autres dépenses de frais d'études pour chaque enfant à charge jusqu'à un maximum de 7.800 \$EU et par an), etc., pour les fonctionnaires de la Commission recrutés au plan international. Le dossier de candidature doit être envoyé en ligne sur le site web de recrutement de la

Commission de l'Union africaine <http://www.aucareers.org> au plus tard, le 28 mai 2012.

K. H.

FESTIVAL CULTUREL INTERNATIONAL ABALESSA TIN HINAN POUR LES ARTS DE L'AHAGGAR

Le patrimoine saharien à travers contes et légendes

PAR DJAMEL BOUKERMA

Dans le cadre du troisième Festival culturel international Abalessa Tin Hinan pour les arts de l'Ahaggar (FIATAA), un concours national sous le thème «Contes et légendes du patrimoine saharien» a été organisé samedi dernier, dont les résultats des primés a été délibéré en cette troisième édition 2012. Des jurys et un huissier de justice ont été chargés de la sélection des palmarès. Les catégories de la production sont hissées sur la production écrite et produc-

tion audiovisuelle.

En effet le Sahara à travers son patrimoine englobe un enchaînement culturel très riche. Des sites datant des ères nomades et qui font partie du patrimoine international. Pour ce faire, les productions écrites et audiovisuelles de cette troisième édition se sont accentuées dans les trois langues : français, arabe et tamazight. De ce fait, deux contes ont été primés en langue française, à savoir le conte intitulé *Wahchiya, fille des gazelles*, présenté par Fatiha Bouhas et le conte intitulé *Attair Lakhdar*, de Laroussi Brahim.

Les deux autres prix en langue arabe ont été décernés respectivement à Cherif Abdelhamid et Belgendouz Yacine Mohamed dans leur production qui s'intitule *El Soltane et El Araf et El Taabane* pour l'un, et *Sidi Athmane Wa Malikate El Jane* pour l'autre. Quant à la production en langue tamazight, le premier prix est revenu à Bettaane Tedj de son production s'intitulant *Timghereft n' Sebaa Watmas*, et le deuxième prix est décerné à Zidane Yacine pour son conte intitulé *Ilem n Eyhdid*. Quant à la catégorie de la production audiovisuelle, Le secrétariat du

concours n'a enregistré qu'une seule contribution sur support audio qui s'est trouvé être un enregistrement d'une émission de radio. De ce fait, la production n'a pas été retenue. Les lauréats de ce concours vont bénéficier des prix d'une valeur de 200.000 dinars pour les premiers prix et de 100.000 dinars pour les seconds prix.

La cérémonie de remise des prix sera organisée à Tamanrasset en présence des lauréats. Au cours de cette cérémonie, il est prévu de présenter des troupes du théâtre local mettent en scène certains contes primés.

D. B.



ACCUSÉ

levez-vous !



Un prétendant aux intentions surprenantes (1re partie)

Il n'est un secret pour personne que se marier de nos jours n'est pas chose facile. Notamment pour les filles pour qui le mariage représente le passage sacré du stade de mineure à celui d'adulte. Un passage si vital que beaucoup de filles le franchissent au mépris des précautions les plus élémentaires., ce qui se traduit par des situations déplorables, comme c'est le cas dans l'affaire ci-dessous qui a eu lieu dans la ville de Tizi-Ouzou en mars dernier.

Nora (29 ans), qui habite la région de Tizi-Ouzou, devait se rendre chez sa sœur aînée vivant à Draâ Ben Khedda. Il était environ midi lorsqu'elle arriva à la gare routière se trouvant à l'entrée de Tizi-Ouzou. Depuis quelque temps, les lignes avaient été déplacées et Nora avait du mal à se retrouver. Elle se renseigna auprès de deux jeunes gens qui se trouvaient là et elle apprit que pour se rendre à Draâ Ben Khedda, elle devait prendre des petits fourgons se trouvant à la sortie de la gare routière. Soudain, elle vit un jeune homme s'arrêter juste en face d'elle et la regarder avec insistance. Un jeune homme habillé avec élégance mais qui lui avait paru louche dans un premier temps. Il finit par lui sourire et lui dire :

- Tu n'es pas juste !
- Je ne suis pas juste ? Qu'ai-je fait ?
- Et en plus, tu ne sais pas ce que tu as fait ! Ah ! Vraiment ! Je suis déçu, déçu, déçu à un point que tu ne peux pas imaginer.
- C'est moi qui t'ai causé cette déception ? Mais je ne te connais même pas... Je ne t'ai jamais vu jusqu'à cet instant.
- Et c'est bien ça qui me chagrine le plus... Je t'ai vue tout à l'heure en train de te renseigner auprès de ces deux types là-bas. J'aurais voulu que tu t'adresses à moi.
- Euh... je me suis adressée à ceux qui se trouvaient près de moi. Je voulais juste savoir où se trouvaient les cars ou les fourgons qui partent à Draâ Ben Khedda.
- C'est tout ? J'aurais non seulement pu te renseigner mais également pu t'emmener là où tu vas.
Nora fronça les sourcils et plissa son front.

- Pourquoi veux-tu m'emmener là où je veux ? Je ne t'ai rien demandé, moi ! Et d'abord, je ne te connais pas. Qu'est-ce qui te permet de penser que je suis prête à accepter ta proposition ?
- C'est vrai ; tu ne me connais pas... tu ne peux pas me faire confiance. Il faut être fou pour faire confiance à quelqu'un qu'on ne connaît pas...

Le jeune homme regarda autour de lui et pointa son index vers un restaurant.
- Ecoute, je t'invite à déjeuner avec moi...
- Tu m'invites à déjeuner ? s'exclama avec



étonnement Nora.

- Je comprends que tu sois un peu effrayée mais tu n'as rien à craindre. Il y a du monde dans ce restaurant. J'ai envie de parler avec toi pour que tu me connaisses et que tu saches quelles sont mes intentions à ton égard. S'il te plaît... ne dis pas non. Dès que je t'ai vue, je me suis dit : « *Voilà celle que je cherche depuis si longtemps ! Je l'ai enfin trouvée. S'il te plaît ; accepte mon invitation, écoute ce que j'ai à te dire ensuite, fais ce que tu veux. Si tu vois que je ne te conviens pas, tu pourras t'en aller et je ne t'en voudrai pas.* »

Les derniers mots avaient été prononcés sur un ton où se devinait une sorte d'inconsolable chagrin. Comme si sa vie dépendait du sort qu'elle réserverait à son invitation.

- D'accord ; j'accepte ton invitation.
- Oh ! merci ! merci ! Ah ! Je suis vraiment l'homme le plus heureux d'Algérie, d'Afrique et même du monde ! C'était bien la première fois que Nora entraînait dans un restaurant.
Une fois installés au fond de la salle, presque à l'abri des regards indiscrets, le jeune homme expliqua :
- Chaque fois que je me rends à Béjaïa, je m'arrête ici pour déjeuner. Les gens trouvent ce genre de lieux douteux en matière d'hygiène mais en vérité, c'est un endroit où l'on peut manger sans crainte. Pourquoi ? Parce qu'il y a tellement de gens qui y entrent que tout ce qui est servi est toujours frais.

Nora sourit par correction. L'hygiène du restaurant était le dernier de ses soucis. Ce qui la préoccupait, c'étaient les intentions du jeune homme. Celui-ci entra dans le vif du sujet comme s'il avait compris que la jeune fille en face de qui il se trouvait

n'aimait pas perdre son temps et que ce qu'elle voulait c'était du concret.

- Euh... je m'appelle Sofiane, j'ai 34 ans et je suis à la recherche de celle qui serait l'associée de ma vie. Euh... en vérité, si Dieu veut, je ne chercherai plus... j'ai trouvé celle que je cherchais... Mais je ne sais pas si c'est le cas pour toi...

- Euh... je ne sais pas... Tout cela est si inattendu pour moi. Il y a quelques minutes, mon seul problème était de me rendre chez ma sœur aînée qui habite à Draâ Ben Khedda. Elle a accouché et elle a besoin de quelqu'un à ses côtés.

- Ah ! Je vois...

- Jusqu'à ce matin, c'était mon autre sœur qui s'était occupée d'elle. Comme celle-ci est également mariée, elle ne peut pas rester avec elle plus de trois jours en raison de ses deux enfants en bas âge qu'elle a laissés à son mari.

- Tu as d'autres sœurs ?

- Non... Je n'ai que deux sœurs et elles sont toutes les deux mariées.

- Si j'ai bien compris, tu es la plus jeune et tu n'es pas encore mariée.

- Oui.

- Mais si Dieu veut, toi aussi tu seras bientôt mariée...

- Oh ! Mais comment peux-tu en être aussi sûr alors que tu ne sais rien de moi ?

- Oh ! Je sais l'essentiel. Je sais que tu me plais beaucoup... au point où il me suffit de te regarder pour être rassasié. Je t'ai vu et je n'ai ni faim ni soif !

Nora avait maintes fois entendu des histoires de ce genre. Des histoires d'unions bâties sur de tumultueux coups de foudre qui s'avèrent des feux de paille s'éteignant au bout de quelques jours de vie commune. Une fois que le feu de la passion s'est quelque peu essoufflé, on voit les choses

avec un peu plus de lucidité et les défauts de l'autre apparaissent au grand jour. Le jeune homme qui se trouvait en face d'elle avait l'air très épris d'elle. Mais elle, elle avait toute sa lucidité. Ce qui permettrait d'instaurer une sorte d'équilibre.

Le jeune homme se présenta comme un ingénieur spécialisé dans le froid qui passait l'essentiel de ses journées à se rendre chez des clients pour réparer leurs chambres frigorifiques. Il lui fit savoir également qu'il habitait avec ses parents et ses deux frères cadets dans une villa de trois étages à Boumerdès.

- J'ai fini mes études, j'ai passé mon Service national, j'ai un emploi bien rémunéré et qui me donne beaucoup de satisfactions. Mes parents ne cessent de me harceler pour que je me marie. Je leur ai demandé de patienter un peu ; le temps de trouver la femme de mes rêves. Et aujourd'hui, je l'ai trouvée. J'en suis sûr. Le problème est de savoir si moi je correspond à l'homme dont tu as toujours rêvé.

Nora se tut un bon moment avant de répliquer d'une voix monocorde, résignée :

- Chez nous, les filles ne pensent pas à un type d'homme précis. Elles rêvent juste de se marier avec quelqu'un qui les respectera, qui les considérera comme des femmes et non comme des esclaves.

Le jeune homme sourit :

- Avec moi tu ne seras pas seulement une femme ; tu seras ma princesse !

A ce moment-là, Nora se sentait devenir la femme la plus heureuse du monde.

La pauvre ! Elle ignorait ce que lui réservait celui qu'elle voyait déjà comme le prince qu'elle attendait depuis qu'elle avait quitté l'enfance.

K. A. (à suivre...)

FOOTBALL, 28 E JOURNÉE DE LIGUE 1

L'ES Sétif veut rester sur sa lancée

Le leader du championnat professionnel de football de Ligue 1, l'ES Sétif tentera de préserver sa position en donnant la réplique au MC Saida, à l'occasion de la 28e journée prévue samedi, et qui sera tronquée de deux rencontres USM Alger- JSM Béjaia et JS Kabylie- NA Hussein Dey, renvoyées au samedi prochain.

PAR MOURAD SALHI

Auréolée de sa huitième consécration en coupe d'Algérie et sa précieuse victoire samedi face à la JS Kabylie, l'Entente de Sétif aura une autre occasion en or de rester aux commandes, en allant affronter le MC Saida à Mostaganem et à huis clos. Deux années après son accession en ligue 1, le MC Saida a déjà mis les deux pieds en ligue 2. Le Mouloudia de Saida qui ne reçoit pas ses adversaires sur son terrain et sans la présence du public pendant huit journées, n'a rien à espérer. Les coéquipiers de Abdel Moumen Djabou ne devront en aucun cas rater cette sortie devant une formation de Saida condamnée au purgatoire. La formation de la capitale des Hauts-Plateaux devrait profiter de l'absence du public pour remporter cette rencontre qui lui permettrait de rester collée provisoirement aux trousseaux du leader.

L'ASO Chlef qui reste sur une belle victoire à domicile face au WA Tlemcen, aura à coeur de ne pas hypothéquer ses chances dans la course au titre, même si sa mission s'annonce ardue en déplacement devant une formation du MC Oran qui veut rester parmi l'élite. Les Oranais, auteurs d'une retentissante victoire à l'extérieur face à la JSM Bejaia, tenteront aujourd'hui de battre l'ASO Chlef, l'autre prétendant au titre.

Le CR Belouizdad, 5e avec 43 points, malheureux finaliste de la Coupe d'Algérie, accueillera, sur son stade fétiche du 20-Août, le CS Constantine en quête de points pour assurer son maintien. Après avoir perdu son premier objectif, le Chabab tentera de décrocher une place sur le podium, et cela passera inéluctablement par un succès face à son adversaire des



demi-finales de la Coupe d'Algérie. Battue sur cette même pelouse, la formation constantinoise tentera de prendre sa revanche et se rapprocher davantage du maintien.

Dans la capitale des Zianides, le WA Tlemcen qui vise cette saison une place sur le podium accueillera le MC Alger qui reste sur un nul face au CR Belouizdad. Le Doyen qui a revu son objectif à la hausse, après son excellent retour lors de cette deuxième phase, n'aura pas aujourd'hui la tâche facile devant une formation tlemcénienne qui veut se racheter après sa large défaite face au champion sortant.

L'AS Khroub aura une belle occasion de franchir un pas vers le maintien à l'occasion de la réception du CA Batna, ce dernier sera certainement mis à rude épreuve devant des Khroubis qui vont bénéficier des avantages du terrain et du public. Leur salut ne passera jamais sans battre cette

formation de la capitale des Aurès qui n'a pas assuré également son maintien.

Enfin, l'USM Alger qui n'est pas concernée par cette journée, affrontera la lanterne rouge, le NA Hussein Dey en match de la mise à jour de la 27e journée, prévu cet après-midi à partir de 16h au stade du 5-Juillet. Les Rouge et Noir tenteront de remporter ce derby pour éviter d'être devancés par leurs poursuivants. En attendant de jouer le match face à la JSM Bejaia, samedi prochain au stade Omar Hamadi de Bologhine, l'USM Alger aura une belle occasion de rester en course pour le titre de cette saison.

M.S.

Le programme des rencontres (15h00):
 Alger (20 Aout) : CR Belouizdad- CS Constantine
 Oran (stade Zabana) : MC Oran - ASO Chlef
 Tlemcen : WA Tlemcen - MC Alger
 El Khroub : AS Khroub - CA Batna
 El Eulma : MC El Eulma - USM El Harrach
 Mostaganem : MC Saida - ES Sétif

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS

Accession de Tiaret, Berrouaghia, Tadjenanet et Tebessa

La JSM Tiaret, l'ES Berrouaghia, le DRB Tadjenanet et l'US Tebessa évolueront la saison prochaine au championnat d'Algérie amateur, après avoir décroché avec brio, le titre de champion de leurs groupes respectifs de la division inter-régions de football au titre de la saison 2011-2012 qui a pris fin ce week-end. Au niveau du groupe "Centre-Ouest", c'est l'ES Berrouaghia qui a terminé en tête avec un total de 54 points en 26 journées, prenant un écart de 12 points sur son principal concurrent, le CR Beni-Thour. L'ESB, assuré de l'accession depuis quelques semaines, a clôturé la saison en beauté en prenant le meilleur sur le WAB Tissemsilt (1-0). Le billet d'accession du groupe "Centre-Est" est revenu au DRB Tadjenanet qui a engrangé 56 pts, devançant largement son poursuivant immédiat, l'IRBB Arreridj (2e, 44 pts). La dernière sortie du nouveau promu s'est soldée par une belle victoire aux dépens du FC Bir

El-Arch (2-0) prouvant ainsi sa régularité affichée durant toute la saison. Dans le groupe "Est", c'est l'US Tebessa qui a été l'heureux lauréat en terminant en tête du groupe avec 57 pts, en dépit de la forte pression exercée par l'ES Guelma (53 pts). Le duel entre les deux clubs de l'Est algérien a été palpitant jusqu'au bout avant de sourire aux "Canaris", heureux de quitter l'enfer des divisions inférieures dans lequel ils végétaient depuis quelques saisons, alors qu'ils évoluaient en Nationale 2. Ce n'est pas le cas pour "l'Escadron Noir", l'ancien pensionnaire de l'élite nationale durant les années 1960 et 1970, qui devra attendre encore quelque temps pour redorer son blason. L'UST a, toutefois, mal terminé la saison en concédant la défaite à Chelghoum-Laid (2-4), au moment où l'ESG étrillait l'IRB Robbah par (5-0). Dans le groupe "Ouest", la JSM Tiaret, l'ex-club de l'élite nationale, a entamé sa remontée vers les paliers supérieurs en

décrochant le titre de son groupe, non sans difficultés devant le CRB Hennaya. Deux points seulement séparaient ces deux clubs (63 contre 61). Pour "Ezzerga", la victoire acquise à l'extérieur lors de la dernière journée sur le Nasr Senia (2-0) était précieuse alors que le CRBH l'avait emporté sur le terrain du NRB Béthioua (4-2). Toutefois, la JSMT a obtenu la 1re place (tous groupes confondus) avec un total de 63 pts, devant l'UST (57), le DRB Tadjenanet (56) et l'ES Berrouaghia (54). En attendant les classements officiels de la Ligue inter-régions de football (LIRF), 8 clubs devraient en principe descendre au palier inférieur la saison prochaine (championnat régional 1). Il s'agit de l'IR Méchéria et du CRB Ain-Sefra (Ouest), du WMM Tebessa et de l'ES Souk-Ahras (Est), du CRC Tiaret et du H.Ghardaia (Centre-Ouest), ainsi que du MB Hassi-Messaoud et du CA Kouba (Centre-Est).

CHAMPIONNAT AMATEUR RC Arba, CRB Ain Fakroun et CR Témouchent, heureux promus en L2

Les clubs du RC Arba (Centre), du CR Témouchent (Ouest) et du CRB Ain Fakroun (Est) ont réussi avec brio à décrocher leur billet d'accession en Ligue 2 professionnelle de football, à l'issue du baisser de rideau du championnat d'Algérie amateur (2011-2012) qui a pris fin samedi. Les trois promus avaient assuré l'accession en Ligue 2 avant même la dernière journée disputée samedi, en ne laissant aucune chance aux clubs jouant leur survie dans cette division, respectant ainsi l'éthique sportive, ce qui est tout à leur honneur.

Aïn Fakroun en force

Le CRB Ain Fakroun a surpris tout son beau monde en relevant le défi de l'accession malgré la difficulté de la mission tracée par la direction du club qui a néanmoins cru au "miracle" jusqu'au bout. Le CRBAF a imposé sa suprématie au niveau du groupe (Est) dès l'entame de la saison, ne laissant aucune chance à ses poursuivants. En tête du classement durant tout l'exercice 2011/2012, le CRBAF réalise ainsi une accession historique en Ligue 2, une première pour cette ville. Evoluant dans un groupe relevé aux côtés d'anciens pensionnaires de l'ex-D1, à l'instar de l'US Chaouia, de la JSM Skikda, de l'AS Ain M'lila et de l'USM Ain Beida, le CRBAF a pratiqué un football plaisant distançant de plus de dix points ses poursuivants directs, sans aucun complexe d'infériorité.

Témouchent au bout du suspense

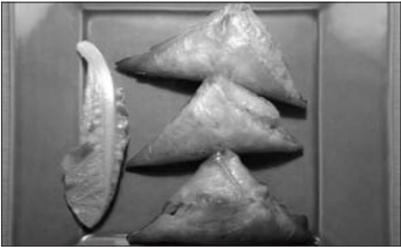
Le Chabab Riadhi de Témouchent (CRT) a été sacré champion du groupe "Ouest" à l'issue de la dernière journée disputée samedi, faisant durer le suspense jusqu'à la fin de l'exercice. Le club témouchentois n'avait besoin que d'un point pour assurer son accession et retrouver ainsi la Ligue 2, après une année seulement de purgatoire. Le CRT qui a été leader pratiquement depuis le coup d'envoi de la compétition, a atteint son objectif grâce au travail inlassable mené par tout le groupe (joueurs, staff technique et dirigeants). Toutefois, le club témouchentois a dû résister jusqu'au bout à la sérieuse concurrence de l'US Remchi qui suivait de près (2 points).

Le RCA de retour après une longue absence

Après une absence de 12 ans, le RC Arba revient en Ligue 2 sous la houlette de l'ancien international du CR Belouizdad, Hocine Yahi, qui a su insuffler une nouvelle dynamique au club. Bénéficiant du soutien de ses supporters tout au long de la saison, le RCA a enchaîné les bons résultats pour s'emparer de la tête du classement lors de la phase retour. Grâce à cette accession, le RCA, à l'instar du CRT et du CRBAF, va obtenir le statut de club professionnel pour la première fois de son histoire.

Cuisine

Briouats au thon et épinards



Ingrédients

- 250 g de pâte feuilletée
- 150 g de fromage râpé
- 1 boîte de thon
- 250 g d'épinards
- 3 c. à soupe de chapelure
- 2 c. à soupe d'huile
- 1 jaune d'œuf

Préparation

Laver les épinards, enlever les feuilles abîmées et les grosses tiges. Les faire blanchir dans l'eau bouillante salée pendant 15 minutes, les égoutter dans une passoire et les presser.

Dans une poêle, faire revenir les épinards avec l'huile.

Préparer la farce en mélangeant les épinards, le thon égoutté, la chapelure, le fromage râpé.

Abaisser la pâte feuilletée sur une table farinée, couper l'abaisse à l'aide d'un coupe pâte en plusieurs rectangles de 10 cm sur 30 cm.

Mettre à l'extrémité de chaque triangle 2 c. à soupe de farce, plier et replier pour former un triangle.

Coller le bout avec le jaune d'œuf, continuer l'opération jusqu'à l'épuisement de farce et de pâte, badigeonner ensuite la surface de chaque briouat avec le jaune d'œuf avant de les disposer sur une tôle huilée.

Faire cuire dans un four moyen jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Servir chaud.

Crème renversée



Ingrédients

- 1 litre de lait
- 100 g de sucre
- 4 œufs
- 1 gousse de vanille

Pour le caramel

- 50 g de sucre
- Un peu d'eau

Préparation

Préparer le caramel. Faire fondre le sucre et un peu d'eau jusqu'à qu'il devienne caramel.

Retirer du feu et décuire avec une cuillère à soupe d'eau froide.

Verser le caramel dans les moules et laisser durcir.

Mettre à bouillir le lait et la gousse de vanille coupée en deux.

Faire blanchir les œufs et le sucre.

Verser le lait sur l'appareil œufs/sucre. Passer le mélange au chinois, écumer.

Remplir le moule et cuire au bain marie à 180°C pendant 40 minutes. Servir froid.

CONSEILS PRATIQUES POUR VOS VACANCES

Comment se préparer à l'arrivée de la belle saison

L'été, les corps se dévoilent, les vêtements se font plus légers... Comment se préparer au mieux pour paraître plus belle, pour se mettre en valeur avant l'arrivée des beaux jours, des fêtes et des vacances au bord de la mer ou en montagne.

Découvrez ces conseils pratiques pour des vacances en beauté, qui vous permettront d'arriver en forme à votre première rendez vous avec le beau jour le soleil et la mer.

Si vous avez quelque kilo à perdre, il est temps d'agir et vous soumettre à un régime alimentaire. Mangez des fruits et légumes, la viande blanche comme le poulet et les produits maigres comme les yaourts et le lait. Les fruits peuvent vous aider à ne pas céder à une sucrerie et vous permettre de patienter jusqu'au repas.

Si vous travaillez, il est préférable de croquer plutôt



une pomme qui présente l'avantage d'être peu calorique. Profitez également des fruits de saison et régalez-vous avec de bonnes fraises... Limitez les aliments trop chargés en glucide, tels les pâtes, le riz, les pommes de terre. Buvez beaucoup d'eau (au moins 2 litres par jour) tout au long de la journée. Evitez tous les sodas trop sucrés, les bois-

sons gazeuses... Préférez le thé froid.

Activités sportives

Profitez des week-end pour organiser des sorties en famille, une balade avec le panier pique-nique, une excursion à pieds dans la campagne environnante ou encore une après-midi piscine...

Beauté corporelle

L'aspect de la peau, l'épilation, le teint... sont importants pour se sentir bien à la belle saison. Faites peau neuve en vous offrant une séance de hammam (bains de vapeur) avec massages... Le hammam permet d'éliminer toutes les cellules mortes de votre peau et de la rendre lumineuse et douce.

Epilation

Un corps se doit d'être bien épilé en prévision de l'été, faites vous une séance d'épilation à base de cire.

Soins des pieds

Les pieds en disent long sur une femme, ils permettent de parfaire la jambe, de mettre une silhouette en valeur.

Pensez à hydrater vos talons qui, notamment si vous marchez souvent pieds nus, risquent d'être secs et peu esthétiques.

Soignez également l'aspect de vos ongles d'orteils, c'est le moment de les orner de vernis et de les montrer !

LE SOLEIL ET LE BÉBÉ

Précautions à prendre

Bien que le soleil soit nécessaire et bénéfique pour les enfants, toute exposition doit s'accompagner d'un certain nombre de règles à respecter pour la bonne santé des enfants.

Ces règles ne sont pas très différentes de celles préconisées pour les adultes mais elles doivent être scrupuleusement appliquées :

- Les heures les plus chaudes doivent être évitées à savoir entre 11h 00 et 16h 00. Si vous comptez emmener vos enfants en bas âge à la plage, préférez le matin ou en fin d'après-midi, des moments de la journée très agréables et sans risque pour les enfants.

- Ne laissez jamais un bébé de moins de 6 mois au soleil inactif. Il doit toujours être protégé à l'ombre avec un chapeau léger en coton. Même sous un parasol, bébé doit avoir la tête protégée et la peau enduite de crème solaire.

- Avant l'âge de 3 ans, il est bon que votre enfant garde un tee-shirt en coton blanc ou de couleur claire sur lui en cas d'exposition au soleil, notamment s'il joue sur le sable en bord de mer. Son dos et son torse seront ainsi correctement protégés. - N'oubliez pas le chapeau ou la casquette quelle que soit l'heure.

- Appliquez une crème solaire haute protection spéciale enfant ou un écran total pour les premiers jours d'exposition au soleil. Une application que vous devrez renouveler toutes les heures sur tout le corps de l'enfant sans oublier les oreilles, la nuque, les pieds.

Soyez vigilant dans le choix de la crème solaire pour vos enfants : toutes ne sont pas égales (demandez conseil à votre médecin). Pensez à donner régulièrement à boire à votre enfant (n'oubliez pas le biberon d'eau pour les plus petits) afin qu'il ne se déshydrate pas. Il est préférable que l'enfant boive de l'eau plutôt que des sodas. La température de l'eau ne doit pas être trop fraîche.

- Si votre enfant souffre d'eczéma ou autre maladie de la peau, consultez votre médecin ou pédiatre afin de savoir si le contact de l'eau et du soleil (voir du sable) est conseillé ou non pour votre enfant.

- N'oubliez pas également de protéger les yeux de vos enfants. Pour les plus petits prévoyez une casquette avec visière. Pour les plus grands optez pour des lunettes de soleil assurant une protection suffisante de la rétine.

- Aux premiers signes de rougeur,



recouvrez les parties concernées par un vêtement en coton et évitez de prolonger l'exposition au soleil.

- Si le coup de soleil s'accompagne de fièvre, vomissements, maux de tête pour les plus grands ou si vous constatez que votre bébé a un comportement anormal, faites boire régulièrement l'enfant (petites gorgées) et n'hésitez pas à consulter votre médecin.

Enfin, il faut savoir que le soleil est un allié précieux pour la santé et le bien-être des enfants mais il peut devenir un ennemi en cas de négligence de la part des parents et avoir de lourdes conséquences...

Trucs et astuces

Fruits abîmés

Il vous reste quelques pommes, poires, prunes ou autres quelque peu abîmés. Ne les jetez pas.

Profitez-en pour faire une bonne compote maison !

Epluchez-les et ôtez les parties qui ne peuvent pas être consommées.

Coupez-les en morceaux et mettez-les dans une casserole avec un fond d'eau.

Laissez cuire en remuant régulièrement. Ajoutez un peu de sucre au besoin.



Pain rassis

Vous avez du pain rassis, trop dur pour être consommé. Ne le jetez pas pour autant :

Faites une soupe de tomates (à base de tomates, ail, basilic, bouillon de légumes) à laquelle vous ajouterez en fin de cuisson de fines tranches de pain rassis. Comptez environ 300 g de pain rassis pour 500 g de tomates.

Préparez du pain perdu pour le goûter de vos enfants ou pour le dessert (œufs, lait, pain et sucre).

Enfin, si quelqu'un dans votre entourage à



des animaux (poules, des lapins, des chevaux...), donnez-lui votre pain rassis.

Récupérez l'eau des légumes

Lorsque vous lavez vos légumes, votre salade ou autre, pensez à récupérer l'eau et utilisez-la pour arroser vos plantes d'intérieur.

Un bon moyen de faire des économies d'eau et d'agir en bon citoyen en évitant une surconsommation inutile d'eau.

Conservez également l'eau de cuisson de vos légumes qui en plus contient des minéraux bénéfiques pour vos plantes.

Qui dit plus de chaleur, dit plus de pluie

Le réchauffement climatique fait tomber la pluie. Si ce lien peut paraître rapidement établi, il se justifie tout à fait : si la terre se réchauffe, l'eau des océans s'évapore davantage, induisant, donc, plus de précipitations selon le cycle de l'eau. Des chercheurs révèlent ainsi une hausse des précipitations ces dernières années.

D'après une étude parue le 27 avril dans *Science*, le "cycle d'évaporation et de précipitations au-dessus des océans" aurait augmenté de 4% de 1950 à 2000. Si l'analyse de l'évaporation des océans est en général assez délicate et approximative, les chercheurs du laboratoire californien Lawrence Livermore ont utilisé une technique bien particulière pour l'évaluer. Afin de parvenir à ces 4%, ils ont tablé sur l'étude de la salinité des eaux — le taux de sel à leur surface — théoriquement liée à l'évaporation.

L'évolution de la salinisation a ainsi pu être quantifiée au cours du temps apportant des résultats révélateurs : ils montrent qu'avec l'augmentation du phénomène d'évaporation, la salinisation des océans s'accroît, et les régions saumâtres — lacs, rivières, etc. — se "désalinisent" en raison



des précipitations engendrées. Or, ces données sur l'évaporation sont supérieures à ce qui avait déjà été estimé par les climatologues. Elles sont, par ailleurs, d'une grande importance pour pouvoir anticiper les prochains événements météorologiques "extrêmes", ne se produisant que quelques fois par siècle.

Les évolutions de salinité peuvent être appréciées assez précisément par satellite notamment. Néanmoins, elles demanderont de nouvelles études complémentaires pour confirmer la corrélation entre ces symptômes et le réchauffement climatique. Si cette évolution se maintient, les spécialistes prévoient un taux d'augmentation de 20% en 2100. Certaines régions du monde très "humides" pourraient alors l'être davantage, de potentiels dégâts écologiques étant à redouter.

Un papier peint pour stopper les ondes électromagnétiques du Wi-Fi

Bien que les effets des ondes électromagnétiques sur notre santé ne soient pas clairement mesurés, une équipe de scientifiques grenoblois a réussi à mettre au point un papier peint spécial, capable de stopper ces ondes.

Une équipe de scientifiques grenoblois est en train de travailler à l'élaboration d'un papier peint destiné à filtrer et à protéger des ondes Wi-Fi et autres ondes électromagnétiques. En effet, les effets potentiels de ces ondes sont aujourd'hui au cœur d'un véritable débat qui incite les chercheurs à lancer des études pour savoir ce qu'il en est réellement. Pierre Lemaitre-Auger, l'un des scientifiques de l'Institut polytechnique Grenoble INP ayant œuvré à la conception du produit a indiqué à *L'Expansion* : "Beaucoup de gens sont intéressés par les problèmes d'électrosensibilité, par le fait que les ondes seraient dangereuses pour la santé."

D'où l'idée qu'ils ont eu de fabriquer un papier capable de bloquer ces ondes et donc de diminuer l'exposition. Ce projet est déjà bien avancé et la société Ahlstrom a d'ores et déjà acquis la licence exclusive correspondante. Ahlstrom prévoirait même de le vendre au début 2013, saisissant sans

aucun doute qu'il existait là un marché important. M. Lemaitre-Auger assure ainsi que ceux qui redoutent les effets néfastes des ondes électromagnétiques sur leur santé pourront "se prémunir et avoir un très faible niveau d'ondes dans leur appartement", bien que ce papier peint puisse également être appliqué dans divers lieux publics.

Reste, donc, à choisir la bonne place pour l'étaler... D'autant plus que, selon la même source, le tarif de ce papier peint spécial devrait être "équivalent à celui d'un papier peint classique de moyenne gamme". En attendant, les études continuent de se multiplier pour déterminer les effets des ondes électromagnétiques. En mars dernier, l'une d'entre elles a ainsi été vivement dénoncée par le Collectif des électrosensibles de France dont le porte-parole Manuel qui avait déclaré à *l'AFP* : "Je ne vois pas l'intérêt de participer à une étude commandée par le ministère de la Santé qui part du postulat que [l'électrosensibilité] est un trouble psychologique."

Un mois avant, le gouvernement a, néanmoins, annoncé qu'une première étude clinique visant à mieux évaluer les symptômes attribués par certains aux



ondes venait d'être lancée. Au cours de ces travaux, les symptômes seront suivis pendant un an à travers un réseau de 24 centres

de consultation hospitaliers chez des participants qui adhéreront de manière libre et volontaire.

L'encyclopédie

DES INVENTIONS

BROSSE À DENTS

Lieu : Égypte

Comme vous le savez sûrement, les coutumes d'un pays à l'autre diffèrent énormément. Les Égyptiens ont comme coutumes d'enterrer avec eux leurs trésors. Croyez-le ou non, c'est là qu'ont été découverts la première brosse à dent. Quelques années plus tard, les Chinois ont inventé une brosse à dent conçue avec des poils de cou de sanglier fixés à une branche de bambou ou à un os.



| Horaires des prières pour Alger et ses environs | |
|---|-------|
| Fadjr | 03h56 |
| Dohr | 12h45 |
| Asr | 16h33 |
| Maghreb | 19h48 |
| Icha | 21h20 |

MIDI

Quotidien national d'information *Libre*

N° 1566 | Mardi 8 mai 2012

Le **MIDI LIBRE** met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

IMPORTATION DE L'HUILE ET DU SUCRE La prise en charge par l'Etat de la TVA et des taxes douanières fixées au JO

Les modalités de prise en charge par l'Etat des droits de douanes et de la TVA, à l'importation sur les huiles alimentaires brutes et sur le sucre brut viennent d'être définies par un arrêté ministériel publié au dernier journal officiel. Signé par le ministre des Finances M. Karim Djoudi le 19 septembre dernier, cet arrêté vient en application de la loi de finances complémentaire de 2011 et entre dans le cadre du décret exécutif de mars 2011 fixant les prix plafonds à la consommation, à la production, à l'importation ainsi qu'à la distribution de ces deux produits. Le texte porte sur la prise en charge par le budget de l'Etat, des droits de douane et de la Taxe sur la valeur ajoutée (TVA) exigibles à l'importation sur les huiles alimentaires brutes et sur le sucre brut, à compter du 1er septembre 2011. Cette prise en charge fiscale par l'Etat, applicable depuis septembre 2011, concerne l'huile brute de soja et les sucres bruts qui sont donc exemptés de la TVA aux différents stades de la distribution. Selon le texte, les crédits afférents à la mise en oeuvre

de ce dispositif sont inscrits à l'indicatif du budget de fonctionnement du ministère des Finances et la Direction générale des douanes. Il est précisé que "le bénéfice de la prise en charge, par le budget de l'Etat, des droits et taxes susvisés n'est accordé qu'à l'opérateur économique effectuant, pour son propre compte, l'importation des produits bruts précités, destinés exclusivement à la production des produits cités". Pour ce faire, l'opérateur éligible à ce dispositif est tenu, à l'appui de sa déclaration en détail, d'introduire une demande accompagnée d'un dossier comprenant les documents douaniers nécessaires. Par ailleurs, il est stipulé que "dans le cas où l'application des droits de douane et de la TVA n'entraîne pas le dépassement des prix plafonds, l'opérateur économique concerné est tenu de restituer les droits et taxes dus au Trésor public". L'arrêté précise que "les administrations douanière et fiscale peuvent procéder à tout contrôle a posteriori, conformément à la législation et à la réglementation en vigueur."

LUTTE CONTRE LE BLANCHIMENT D'ARGENT ET LE FINANCEMENT DU TERRORISME

La faible volonté politique dénoncée

Le Groupe intergouvernemental d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique de l'Ouest (Giaba) a déploré samedi à Abidjan la "faible volonté politique" des Etats membres dans la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme. «Beaucoup de défis restent à relever», a estimé le directeur général du Giaba, Dr Abdullahi Shebu, soulignant la "faible volonté politique d'adopter et de mettre en oeuvre les solides dispositifs de la loi sur le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme". Selon Abdullahi Shebu qui intervenait à la réunion du comité interministériel de son institution, la lutte contre ce "fléau" est également plombée par le manque de ressources et de "priorités concu-

rentes" en termes de fonds et de main-d'oeuvre qualifiée de la part des organismes de réglementation et des opérateurs. «Les rares données existantes ne sont ni qualitatives, ni exhaustives et ni disponibles au moment opportun», a-t-il encore relevé. Au nom de ses pairs, le ministre ivoirien de l'Intérieur, Hamed Bakayoko, a appelé à une synergie des efforts pour faire reculer "le mal".

Pour Hamed Bakayoko, l'efficacité de la lutte dépend de "la mise en place d'un ensemble cohérent de mesures, prenant en compte les aspects institutionnels, juridiques et opérationnels ainsi que la nécessité de disposer d'instruments techniques et d'une expertise pointue".

LORS D'UN ATELIER RÉGIONAL DEMAIN À RABAT "L'harmonisation de la cyber législation au Maghreb", en débat

«L'harmonisation de la cyber législation au Maghreb" constituera le thème d'un atelier régional qui sera organisé du 9 au 11 mai à Rabat par le bureau pour l'Afrique du Nord de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), en collaboration avec le secrétariat général de l'Union du Maghreb arabe (UMA).

Cette rencontre de trois jours a pour objectif d'"appuyer les pays du Maghreb dans la formulation de textes réglementaires pertinents conformément aux normes internationales observées dans ce domaine", a indiqué un communiqué de la CEA. La même source ajoute que l'atelier vise à aider les pays du Maghreb à respecter leurs engagements vis à

vis du Sommet mondial sur la société de l'information (Genève en 2003 et Tunisie en 2005) et à adopter des cadres juridiques pour renforcer la cybersécurité et la confiance dans la société de l'information et l'économie du savoir.

L'atelier qui réunira des juristes, des universitaires, des experts en technologie de l'information et de la communication ainsi que des responsables de départements concernés des pays de l'UMA permettra ainsi d'aider les participants à "rédiger des législations sur la cybercriminalité, les transactions électroniques et la protection des données personnelles, en harmonie avec ce qui se fait à l'échelle internationale et régionale".

TLEMCCEN

12 quintaux de kif saisis à Bab El Assa

Les éléments de la brigade de la Gendarmerie nationale de la daïra frontalière de Bab El Assa (dans le nord-est de Tlemcen) ont saisi hier sur ce territoire 12 quintaux de kif traité, a-t-on appris auprès de cette Institution. Les éléments de la Gendarmerie nationale de cette daïra, en collaboration avec les garde-frontières, s'étaient embusqués au lieu dit "Louistet", sur le territoire de la commune de Bab El Assa, quand ils ont surpris un véhicule suspect et l'ont intercepté sans son chauffeur. A

la vue du barrage, le conducteur du véhicule a tenté de changer de direction en effectuant une manœuvre dangereuse, d'où son dérapage, puis son abandon par le trafiquant qui a pris la fuite.

La fouille du véhicule suspect a permis de découvrir les 12 quintaux de drogue minutieusement dissimulés.

Pour rappel, les éléments de la Gendarmerie nationale de Tlemcen ont mis la main récemment sur de 87 quintaux de kif près de la ville de Maghnia.

Medelci reçoit le nouvel ambassadeur de France en Algérie

Le ministre des Affaires étrangères, M. Mourad Medelci, a reçu lundi à Alger, M. André Parant, qui lui a remis les copies figurées de ses lettres de créance, l'accréditant en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de

la République française auprès de la République Algérienne Démocratique et Populaire, a indiqué le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué